



WILAYA D'ALGER
**LA CHASSE
 AUX
 SQUATTEURS**
 Page 4



BOGHNI
 5
**UN POLICIER
 BLESSÉ PAR SON
 COLLÈGUE**
 Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2273 - Jeudi 4 septembre 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

STRUCTURES DE L'APN



**LA
 VOLTE-FACE
 DES
 ISLAMISTES**
 Page 3

C'EST DANS LE JOURNAL OFFICIEL DU 3 AOÛT DERNIER

DES CHANGEMENTS À LA PRÉSIDENTENCE

Page 3



IMMUNISATION DES PELERINS
 CONTRE LES COURANTS
 DESTRUCTIFS

**L'autre rôle
 des imams**



Page 4

LES TRAVAILLEURS SUR LE QUI-VIVE
**RISQUE
 D'EMBRASEMENT
 À
 ARCELOR-MITTAL**
 Page 5

LES SERVICES DE L'ETAT
 CIVIL OÉRATIONNELS
 JUSQU'A 23H

**UNE
 PREMIÈRE !**
 Page 4



A LA VEILLE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE
**LE MINISTÈRE
 DE L'ÉDUCATION
 CÈDE**
 Page 5

SECTEUR DE LA JUSTICE

**LOUH PROMET UNE
 RÉFORME PROFONDE
 DU PARQUET**
 Page 5



17
projets de loi ont été inscrits à l'ordre du jour de la session d'automne 2014 du Parlement.

4.000
familles issues de sites d'habitations précaires à Alger seront relogées en septembre.

18
centres MSAN ont été réalisés en 2014 à Tlemcen par Algérie Télécom.

Lancement d'un nouveau site Internet dédié à la santé "Mère/Enfant"

Un nouveau site Internet dédié à la santé de la Mère et de l'Enfant a été lancé mardi à Alger.

Premier du genre en Algérie, le site offre des services et des conseils prodigués par des spécialistes sur la santé de la mère, de l'enfant et l'alimentation saine. Il comprend quatre rubriques outre une vidéo animée par Dalila Yahiaoui, sage-femme au CHU Nafissa-Hamoud (ex-Parnet). Parmi les plus importantes préoccupations des femmes enceintes relevées au niveau du service de maternité du CHU Nafissa-Hamoud, celles liées à la grossesse et à l'accouchement, a fait savoir Mme Yahiaoui qui a déploré le manque d'espaces dédiés à la prise en charge de ce genre d'interrogations. Mme Yahiaoui a estimé que ce nouveau site permettra aux mamans de soulever leurs préoccupations en toute discrétion et de recevoir des conseils par une équipe de spécialistes. Selon les initiateurs du projet, le site a pour objectif de prodiguer des conseils en matière d'éducation et d'alimentation de l'enfant, et ne peut, aucunement, prescrire des médicaments aux



malades ou orienter les mères vers des spécialistes par respect de la déontologie professionnelle, précisent ses initiateurs. Le site, disponible en arabe et en français, a été lancé par la société française de production de lait pour enfant "Celia", présente en Algérie depuis les années 90.

De nombreux participants attendus à la "waâda" de Sidi-Blel à Saïda



Près de 600 participants sont attendus au festival annuel de la "waâda" de Sidi-Blel, qui se tient depuis lundi soir à Saïda, a-t-on appris des organisateurs. Cette manifestation culturelle traditionnelle verra une augmentation du nombre de participants par

rapport à l'édition de l'année dernière qui a enregistré plus de 400, a indiqué le président de "l'association culturelle de Sidi-Blel", Mahmoud Faradji.

La première journée de la waada a été marquée au siège de la zaouïa "Sidi-Blel" à haï "El Soummam" par des spectacles folkloriques sur des airs de l'instrument "goumbri" et de karkabou animés par deux troupes dont celle de l'association culturelle de Sidi-Blel. Cinq associations culturelles des wilayas de Ghardaïa, Mascara, Oran, Saïda et de Sidi Bel-Abbès prennent part à ce festival de quatre jours dont le programme comporte la récitation complète du saint Coran et la présentation de spectacles folkloriques par des troupes de genre "Diwan" dont celles "Moulay-Tayeb", "El Okbane" et "El Hidhab". Des visites touristiques et des festins de plats populaires seront organisés au profit des participants.

Ce rituel de la waâda, vise à rassembler, à réconcilier et à perpétuer les valeurs d'amour et d'entraide. Comme de coutume un lâcher d'un taureau est prévu à travers les artères de la ville pour imprégner une ambiance de gaieté à ce festival.

La pollution domestique menace 1 personne sur 3

La pollution de l'air domestique menace un tiers de la population mondiale qui risque d'avoir des problèmes de santé ou de mourir prématurément, selon une étude publiée mercredi dans la revue médicale britannique The Lancet Respiratory Medicine. Réalisée par une commission rassemblant des chercheurs américano-britanniques, l'étude s'est penchée sur ce type de pollution, qui provient essentiellement d'activités comme la préparation des repas, le chauffage ou l'éclairage et qui est mesurée à l'intérieur des maisons. Cette pollution domestique serait à l'origine de 4,3 millions de décès en 2012, contre 3,7 millions de décès attribués à la pollution atmosphérique extérieure, selon des estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Mais elle menace au total la santé d'environ 2,8 milliards de personnes à travers le monde, un chiffre resté stable ces dernières années malgré une augmentation de la

population mondiale, relèvent les chercheurs. Parmi les personnes en danger, ils citent 600 à 800 millions de familles, principalement en Asie et en Afrique qui utilisent des combustibles solides comme le bois ou le charbon pour faire la cuisine ou se chauffer. Ces combustibles sont souvent utilisés dans des feux ouverts et dans des locaux mal ventilés, ce qui explique la gravité de la pollution de l'air intérieur. Parmi les maladies les plus directement liées à la pollution domestique, ils mentionnent les infections respiratoires, les bronchites chroniques ou BPCO (broncho-pneumopathie chronique obstructive), l'asthme, le cancer du poumon et les cancers du nez ou de la gorge.

Ils notent également que les personnes les plus vulnérables vivent pour la plupart dans des régions déshéritées où les traitements des maladies respiratoires restent coûteux et pas forcément disponibles.

Bilal Ag Chérif

"Grâce au soutien régional et international à ces négociations et la volonté du gouvernement malien et des mouvements de l'Azawad, nous sommes optimistes quant à une progression dans le cadre de l'instauration d'une paix véritable fondée sur la satisfaction des revendications légitimes et justes des populations de la région."



D
I
X
I
T

Déchue, une reine de beauté birmane s'enfuit avec sa... couronne

Une Birmane, reine déchue d'un concours de beauté en Corée du Sud, se retrouve au cœur d'une polémique, pour s'être enfuie avec sa précieuse couronne.

May Myat Noe, 16 ans, est allée jusqu'à donner mardi une conférence de presse à Rangoun, la grande ville de Birmanie, pour expliquer son geste, après le camouflet subi par les organisateurs sud-coréens, qui ont invoqué le mauvais comportement de cette miss Asie-Pacifique 2014 pour lui retirer son titre.

"Je rendrai la couronne seulement s'ils présentent leurs excuses au pays, à la Birmanie, pour l'intégrité du pays", a-t-elle dit en anglais devant une salle comble de journalistes, sa précieuse couronne exposée à ses côtés.

"C'est normal pour moi de penser que des excuses doivent être demandées pour compenser les dommages qu'ils ont causés à l'intégrité de mon pays", a-t-elle ajouté, le cou ceint d'un large collier de perles.

La jeune femme a également démenti avoir accepté que les organisateurs lui payent une opération des seins.

"Je n'ai pas eu d'implants mammaires. Mais je ne veux pas donner de détails, pour préserver ma dignité", a-t-elle encore dit, évoquant les pressions pour subir de la chirurgie esthétique.

Les organisateurs sud-coréens invoquent quant à eux le caractère difficile de l'adolescente.

"Elle nous a menti sur beaucoup de choses", a déclaré à l'AFP David Kim, représentant du concours à Séoul. Malgré les réformes en cours en Birmanie depuis l'auto-dissolution de la junte militaire en 2011, la Birmanie reste un pays très conservateur, malgré l'ouverture à la mode et aux magazines féminins étrangers.

Un chat mène une... double vie

Ce chat n'avait pas neuf, mais deux vies. L'une chez la famille Alexander, où le félin était aimé et chouchouté. L'autre chez les Smith, une famille du voisinage. A Strathmore, en Nouvelle-Zélande, chaque famille pensait être la seule à partager la vie de l'animal.

Tout a commencé en 2000, quand Alice Alexander a acheté ce siamois, raconte le site d'information néo-zélandais Stuff.co.nz. Elle le nomme Ming. A partir de 2005, elle commence toutefois à remarquer que Ming rentre de plus en plus tard à la maison. Parfois, sans son collier.

Ming passe en fait de plus en plus de temps avec son autre famille. Une nouvelle maîtresse, des nouveaux enfants avec qui jouer... En 2010, il quitte son premier foyer pour aller vivre chez les Smith. Ming devient alors Cleo.

Inquiets, les Alexander partent à sa recherche et décident de coller des affiches dans le quartier pour retrouver le chat disparu. Mais le téléphone ne sonne pas. La famille n'a aucune nouvelle du chat pendant quatre longues années.

Mais, un jour de mai 2014, Ming revient chez les Alexander. Son pelage est bien entretenu et il porte un nouveau collier autour du cou. Alice réalise que le chat ne vit pas dans la rue, mais bien dans une nouvelle maison. Elle décide alors de recoller des affiches pour trouver le nouveau propriétaire du félin. Quelques jours plus tard, une femme l'appelle. Aujourd'hui, les deux familles se disputent sa garde.

C'EST DANS LE JOURNAL OFFICIEL DU 3 AOÛT DERNIER

Des changements à la présidence de la République

Plusieurs officiers supérieurs de l'Armée nationale populaire et hauts cadres de l'Etat ont quitté leurs fonctions en juillet dernier.

PAR SADEK BELHOCINE

Par décret présidentiel du 25 ramadhan 1435 correspondant au 23 juillet 2014, paru au journal officiel numéro 47 du 3 août 2014, il est mis fin aux fonctions de conseiller pour les affaires de défense auprès du président de la République, exercées par le général-major Mohamed Touati. Ce qui était dans l'air est dorénavant officiel. Celui qui était considéré comme l'éminence grise de l'armée quitte l'institution militaire après de bons et loyaux services. Le général-major Mohamed Touati est revenu aux affaires dès les premières années du règne du président Abdelaziz Bouteflika. Il a fait partie de la commission de Bensalah, chargée de recueillir les avis et propositions des partis politiques et personnalités nationales pour l'élaboration de la nouvelle constitution. Par le même décret, il est mis fin, à compter du 15 juillet 2014, aux fonctions de chef de cabinet de l'ex-ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, exercées par le général-major

Rachid Zouine. Le général-major Youcef Medkour, chargé de mission auprès de l'ex-ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale est lui aussi déchargé de ses fonctions. Il en est de même pour le chef d'état-major de la Garde républicaine, le général Abdelkader Aouali. Le général Saïd Ziad quitte ses fonctions de chef d'état-major de la 5^e région militaire. Il est remplacé par le général Khelifa Ghaour à compter du 16 juillet 2014. Le général Noureddine Haddad, lui, est nommé chef d'état-major de la 1^{re} région militaire, à compter du 16 juillet 2014. Plusieurs hauts cadres de l'Etat ont été également démis de leurs fonctions. Saïd Bouchaïr, conseiller juridique auprès du président de la République, quitte ses bureaux d'El Mouradia. L'ancien président du Conseil constitutionnel et conseiller juridique du président Bouteflika s'est distingué l'année dernière par la publication d'un livre très critique sur le système. Un autre conseiller a subi le même sort. Il s'agit du conseiller auprès du président de la République, Ahmed-Amine



Des changements pour une meilleure gouvernance.

Kherbi. Il est mis fin également aux fonctions de la directrice d'études à la présidence de la République (Secrétariat général du gouvernement), Yamina Ramdani, admise à la retraite, précise-t-on. Un autre haut cadre est admis aussi à la retraite. Il est sous-directeur à la présidence de la République, il s'agit de Tayeb Derguine. Leïla Taleb-Hacine, admise à la retraite, quitte aussi ses fonctions. Elle était sous-directrice à

la présidence de la République (Secrétariat général du gouvernement). Enfin, la confirmation de la mise à l'écart du Président-directeur général de la Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures Sonatrach, Abdelhamid Zerguine.

S.

B.

STRUCTURES DE L'APN

La volte-face des islamistes

PAR KAMAL HAMED

L'Alliance de l'Algérie verte (AAV) a décidé de rejoindre les structures de l'APN. L'Alliance a présenté une demande à cet effet lors de la réunion d'avant-hier ayant regroupé le bureau de l'APN et les présidents des groupes parlementaires. L'AAV n'a pas rendu public un communiqué afin d'expliquer sa démarche qui a surpris plus d'un observateur. Ce d'autant que les deux autres groupes parlementaires qui boycottent eux aussi les structures de l'APN, à savoir le FFS et le Parti des travailleurs (PT) sont restés fidèles à leur position adoptée en 2012. L'AAV, un groupe formé de trois partis politiques : le MSP, Enahda et El Islah, met ainsi un terme à un boycott qui durait depuis 2012. En effet l'AAV avait décidé, lorsque la nouvelle assemblée issue des élections législatives du 10 mai 2012 a été installée, de ne pas participer dans la gestion des structures de la Chambre basse. Cette alliance de trois partis islamistes a refusé ainsi de siéger au bureau de l'APN ou d'avoir des postes de responsabilités au niveau des 12 commissions permanentes. Par cette position l'AAV voulait exprimer sa « désapprobation de la fraude qui a caractérisé le scrutin législatif » du 10 mai. C'est cette même raison qui a aussi été à l'origine du boycott du FFS et du PT. Les trois groupes parlementaires ne voulaient pas, ainsi, donner une « légitimité » à une assemblée issue, selon eux, de la fraude. Qu'est-ce qui a changé pour que l'AAV devienne plus conciliante ? Selon les déclarations des membres de l'Alliance verte la volonté de rejoindre les structures de l'assemblée s'expliquerait par le besoin d'avoir un œil sur ce qui se passe au bureau. « Nous voulons

avoir un droit de regard sur ce qui se passe dans les structures de l'assemblée ce d'autant que depuis deux années nos propositions de lois ou nos questions orales sont rejetées. Nous voulons ainsi avoir le droit de défendre nos propositions » soutient Naamane Laouar du MSP. Cette demande de l'AAV risque fort de chambouler les structures actuelles de l'APN. Le bureau de l'APN est composé de cinq membres affiliés au FLN, de trois membres issus du RND et d'un autre membre du groupe parlementaire des indépendants. Il va falloir donc faire de la place pour l'AAV. C'est le FLN ou le RND qui doivent céder un poste et cela ne sera pas facile car chaque parti tient à ses acquis. En effet cette demande de l'AAV a déjà, selon des sources concordantes, fait grincer des dents au sein des deux partis sus-cités. Il en sera de même pour les postes au niveau des 12 commissions permanentes de l'assemblée. Sur ce plan, pour rappel, le FLN préside huit commissions, le RND trois, et les indépendants une commission. Contrairement à l'AAV le FFS et le PT maintiennent le cap. « Le FFS a réitéré son refus de siéger au sein du bureau de l'APN et d'assurer la présidence de commissions pour exprimer sa contestation quant au fonctionnement de l'institution et pour rester cohérent avec sa participation tactique aux élections législatives de 2012 » note un communiqué du FFS rendu public avant-hier. « Le FFS veut aussi, par cette décision, mettre au jour le refus du bureau de l'APN d'un fonctionnement démocratique » précise ce communiqué signé par le premier secrétaire Mohamed Nebbou.

K. H.

MODERNISATION DE LA JUSTICE

Le projet de loi devant l'APN

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Depuis juillet dernier, le gouvernement évoque la réforme de la justice en révisant le code de procédure pénale. La réforme touche la Cour suprême, la Cour criminelle et la présomption d'innocence. C'est un important volet du secteur de la justice qui va être consacré au débat dans la prochaine session de l'assemblée. Le projet de loi portant sur la réforme de la justice examinera des points liés surtout à « l'approfondissement de l'action judiciaire et administrative pour lutter contre la bureaucratie et l'amélioration du service public » selon les déclarations de Tayeb Louh. Plus question de retard dans le traitement des dossiers qui prenaient des chemins tortueux pour aboutir au verdict final. Le garde des Sceaux a assuré que les délais de présentation des dossiers devant les chambres compétentes, « outre l'uniformisation de la jurisprudence ne dureront que 9 mois ». Soit une réduction de temps appropriée pour les affaires en cours qui dureraient parfois plus d'un an, voire plus.

Pour cela la justice sera dotée de points de liaisons entre différentes cours qui seront, à leur tour, reliées à la Cour suprême. Mais on attend du moins la consécration du principe de la présomption d'innocence qui demeure l'un des standards de la justice moderne. L'emprisonnement d'une personne ne sera « qu'exceptionnel », indique-t-on. De même que la détention provisoire sera revue en vue de l'adapter aux nouvelles données. Dans ce cas, il sera exigé que la jurisprudence soit homogène puisqu'il s'agit de défendre l'axe des libertés publiques et individuelles reconnues en tant que telles dans la Constitution. L'autre volet, sur lequel table les législateurs, est celui de la réforme du tribunal criminel dont le ministre avait parlé il y a un mois en résumant les propositions à celles « du recours à des magistrats professionnels et à des jurys pour trancher dans les affaires ». La deuxième proposition touche au maintien de la même composante du tribunal criminel alors que la troisième porte sur le maintien de la même composante avec possibilité de faire appel. En tout

cas, il fallait, depuis longtemps, procéder à ce réaménagement surtout dans les affaires criminelles délicates. Mais cela ne se fera pas sans des amendements dans le code de procédure pénale qui reste la base référentielle en la matière. Cela dit, les peines seront davantage durcies dans des délits de kidnapping d'enfants, la contrebande, la discrimination, la protection des mineurs et le terrorisme. Rappelons que ces lois ont été approuvées il y a quelques mois et sont donc en application. Pour ce qui concerne le chapitre des ressources humaines, les autorités en charge de ce dossier vont mettre le paquet pour améliorer la formation des magistrats, l'introduction de la visio-conférence comme modalité pratique dans le travail des cours et tribunaux. Le mot d'ordre est : « Qualité de la justice ». Le principe de l'éthique de la justice sera l'autre volet que défendra le ministre devant les parlementaires.

F. A.

SESSION D'AUTOMNE 2014
DU PARLEMENT

17 projets de loi à l'ordre du jour

17 projets de loi ont été inscrits à l'ordre du jour de la session d'automne 2014 du Parlement lors d'une réunion conjointe des bureaux des deux Chambres présidée mardi au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN) par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'Assemblée. La réunion a été consacrée à la mise au point de l'ordre du jour de la session d'automne 2014 conformément aux dispositions de l'article 16 de la loi organique numéro 99-02 définissant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux Chambres du Parlement et le gouvernement, a indiqué un communiqué de l'APN. La réunion s'est déroulée en présence de Khalil Mahi, ministre des Relations avec le Parlement. Lors de cette réunion, le représentant du gouvernement a présenté l'ordre du jour de la session d'automne 2014 qui comporte une liste de 17 projets de loi dont quatre projets déjà déposés auprès du bureau de l'APN, précise le communiqué. Il s'agit du projet de loi amendement et complétant la loi numéro 05-06 du 23 août 2005 relatif à la lutte contre la contrebande, du projet de loi relatif aux mutuelles sociales, du projet de loi numéro 98-06 du 27 juin 1998 définissant les règles générales relatives à l'aviation civile et du projet de loi relatif aux activités et au marché du livre. En sus de ces projets de loi, la liste comporte également 13 autres projets de loi qui seront déposés auprès du bureau de l'APN au début de cette session. A l'ordre du jour également, selon la même source, 13 autres projets de loi devant être déposés auprès du bureau de l'APN au début de cette session. Il s'agit du projet de loi de finances 2015, du projet de loi de règlement budgétaire 2012, du projet de loi amendement et complétant la loi 83-11 du 2 juillet 1983 relative aux assurances sociales et d'un projet de loi portant création du fonds de pension.

R. N.

IMMUNISATION DES PÈLERINS CONTRE LES COURANTS IDÉOLOGIQUES DESTRUCTIFS

L'autre rôle des imams

Le ministre de tutelle, qui veille au grain pour assurer le bon déroulement de la saison du hadj 2014, a tenu à préciser que l'Etat algérien est "protégé par les remparts de sa référence religieuse nationale modérée".

PAR INES AMROUDE

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohammed Aïssa, a souligné mardi soir à Alger le rôle des imams dans l'immunisation des pèlerins algériens contre "l'influence des courants idéologiques destructifs". Mohammed Aïssa, qui a salué le premier groupe de la mission algérienne devant se rendre aux Lieux Saints, a souligné que les "imams ont un rôle important dans l'immunisation des pèlerins algériens contre l'influence de certains courants idéologiques destructifs", ajoutant que l'Etat algérien est "protégé par les remparts de sa référence religieuse nationale modérée". Le ministre a rappelé à cette occasion les "efforts considérables" consentis par l'Etat algérien à tous les niveaux notamment diplomatique pour garantir le succès de la saison du hadj outre le budget consacré aux hadjis. Il a rappelé, à ce titre, la contribution des autorités algéri-



Mohammed Aïssa, ministre des Affaires religieuses.

ennes au coût global du hadj en accordant un montant de 24.000 DA pour chaque hadji outre les facilités économiques accordées à Air Algérie pour le maintien des tarifs appliqués l'année dernière.

Mohammed Aïssa a appelé "les membres du premier groupe de la mission algérienne à travailler en coopération et en coordination notamment avec la mission médicale". Il a souligné que les membres

de la mission doivent contrôler le respect du cahier des charges par les agences chargées de l'organisation du hadj afin "d'assurer aux pèlerins algériens les meilleures conditions d'hébergement et de transport". Pour sa part, le directeur général de l'Office national du hadj et de la omra (ONHO), Cheikh Barbara, a fait savoir que "45 agences de voyage sur 210 ont été retenues pour l'encadrement et le transport des hadjis conformément au cahier des charges" précisant qu'une "commission de suivi est chargée de l'évaluation des prestations de ces agences". 28.800 Algériens sont concernés par le hadj cette année. 66 vols sont prévus à cet effet dont le premier est programmé pour le 7 septembre. Air Algérie devra assurer le transport de 16.000 hadjis tandis que les autres pèlerins seront pris en charge par la compagnie Saudi Airlines.

I. A.

LES SERVICES DE L'ÉTAT CIVIL OPÉRATIONNELS JUSQU'À 23H

Une première !

PAR RAYAN NASSIM

Les services de l'état civil de 13 communes de chefs-lieux de wilayas déléguées d'Alger accueillent, à partir de mardi dernier, les citoyens demandeurs de documents administratifs jusqu'à 23h en prévision de la rentrée scolaire 2014-2015 prévue dimanche, a-t-on appris auprès de responsables locaux. "Nous avons reçu ce mardi une instruction émanant de la wilaya d'Alger dont le contenu concerne le pro-

longement des horaires de travail des services d'état civil chaque jour jusqu'à 23h", ont affirmé à l'APS des responsables des communes de Bab-El-Oued et d'Alger-Centre. Selon le chef de service de l'état civil de la commune de Bab-El-Oued, Nacereddine Merah, cette instruction, qui vise l'amélioration du service public en prévision de la rentrée sociale et scolaire est "appliquée depuis mardi", ajoutant qu'une "note sera affichée à l'entrée de la mairie pour informer les citoyens de ces nouveaux horaires". "Tout est déjà organisé, l'équipe de nuit commencera son service à partir de 16h et terminera à 23h", a-t-il relevé ajoutant que "les permanenciers ont été choisis parmi les habitants de Bab-El-Oued".

"Deux autres antennes administratives ouvriront aussi jusqu'à 23h afin de répon-

dre aux nombreuses demandes de documents administratifs dans ces quartiers populaires de Bab-El-Oued", a-t-il dit. Le responsable des Archives de la commune d'Alger-Centre, Ahmed Maloud, a aussi affirmé avoir "reçu cette instruction émanant de la wilaya d'Alger ce mardi et qu'elle a été appliquée le même jour". "L'équipe de nuit de l'état civil de la commune d'Alger centre devra commencer son travail de 18h jusqu'à 23h", a-t-il dit ajoutant que cette commune applique cet horaire "depuis près d'une année avant même l'instruction en question". Des citoyens venus à la commune d'Alger-Centre afin de retirer des documents administratifs, ont exprimé "leur grande satisfaction pour une telle mesure". Résidant à Alger-Centre, Farida, fonctionnaire et mère de famille s'est dite "ravie"

par cette mesure, la qualifiant "de vraie aubaine" car elle lui permettra de retirer les documents administratifs de ses enfants scolarisés après sa sortie du travail à 17h. Mouloud, la cinquantaine, commerçant de son état, n'a pas caché sa joie de pouvoir retirer les documents administratifs de ses enfants à 22h après avoir fermé sa boutique.

"C'est vraiment une facilitation sans précédent", a-t-il dit, saluant en même temps les initiateurs de cette mesure. La semaine dernière, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales avait annoncé que toute personne désirant retirer des documents d'état civil en prévision de la prochaine rentrée scolaire et universitaire pouvait se présenter dans n'importe quelle commune de quelque wilaya que ce soit.

WILAYA D'ALGER

Chasse aux squatteurs

Toutes les "dispositions légales ont été prises par la wilaya afin de libérer 33 maisons (douérate) de La Casbah d'Alger squattées après le relogement de leurs occupants au lendemain du séisme du 1^{er} août 2014", indique la wilaya dans un communiqué. Aussitôt après le séisme du 1^{er} août, 45 douérate de la Casbah ont été expertisées et classées dans la catégorie "rouge" par le Contrôle technique des constructions (CTC) et 331 familles ont été relogées à Ouled-Mendil (Douéra) et Chaïbia (Ouled Chebel), explique le communiqué, en notant que les services de la wilaya avaient enregistré "le squat de 33 maisons vacantes par quelques familles". Parmi ces familles qui ont squatté les 33 douérate, figurent celles "exclues" par la commission de wilaya du logement "parce que leurs noms figurent sur le fichier national du logement et quelques personnes célibataires ayant exigé de loger seules après le recasement de leurs familles", précise-t-on dans le communiqué. Les investigations menées par les services de la wilaya d'Alger ont permis, selon la même source, de découvrir égale-

ment que des personnes étrangères à La Casbah et quelques propriétaires qui ne résidaient pas dans leurs maisons - qu'ils ont louées - au moment de l'entame des opérations de recasement, étaient parmi les squatteurs. "Vu que ces (33) douérate constituent un grand danger imminent pour la vie de leurs occupants et les passants, la wilaya d'Alger a pris toutes les dispositions légales pour les libérer et informe les vrais propriétaires, qui ont des actes de propriété, que leurs maisons leur seront restituées dès l'achèvement des opérations de réhabilitation", lit-on dans le communiqué.

La wilaya assure enfin que les douérate déclarées vacantes après la fin des opérations de relogements, ont été remises à l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels de la Casbah "à l'effet d'entamer les opérations de réhabilitation programmées dans le plan de restauration de la vieille Casbah". Auparavant, la wilaya d'Alger avait annoncé, dans un autre communiqué, que plus de 4.000 familles issues des sites d'habitations précaires à Alger seraient relogées "en deux ou trois phases" au courant de ce mois de septembre. La première

phase de cette opération de recasement bénéficiera à 1.500 familles occupant 49 immeubles menaçant ruine classés dans la catégorie "rouge" par les équipes du Contrôle technique des constructions (CTC) au lendemain du séisme du 1^{er} août qui avait frappé au large de Bologhine. Elle "bénéficiera également aux familles issues des bidonvilles, des chalets et celles qui occupent les caves et les terrasses des immeubles sans oublier celles qui souffrent de la promiscuité", souligne la même source. La wilaya s'est engagée à entamer cette première phase du recasement "aussitôt les listes des bénéficiaires actualisées et approuvées", sans donner de date, ni préciser les sites concernés. Le transfert de ces 4.000 familles vers les nouvelles cités se fera dans le cadre de la distribution graduelle, entamée le 21 juin et suspendue à la mi-août, de 25.000 logements sociaux localisés aux occupants des sites précaires. La capitale dispose d'un programme global de 84.000 logements destinés à la lutte contre l'habitat précaire, dont 25.000 unités sont en cours de distribution et 11.000 "seront réceptionnés dans les toutes prochaines semaines", selon le

ERADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE À ALGER

4.000 familles seront relogées en septembre

Quatre mille familles, issues des sites d'habitations précaires à Alger seront relogées "en deux ou trois phases" au courant de ce mois de septembre, indique la wilaya dans un communiqué. La première phase de cette opération de recasement bénéficiera à 1.500 familles occupant 49 immeubles menaçant ruine classés dans la catégorie "rouge" par les équipes du Contrôle technique des constructions (CTC) au lendemain du séisme du 1^{er} août qui avait frappé au large de Bologhine, précise le communiqué de la wilaya. Elle bénéficiera également aux familles issues des bidonvilles, des chalets et celles qui occupent les caves et les terrasses des immeubles sans oublier celles qui souffrent de la promiscuité. La wilaya d'Alger s'engage à entamer cette première phase du recasement "aussitôt les listes des bénéficiaires actualisées et approuvées", sans donner de date, ni préciser les sites concernés. Le transfert de ces 4.000 familles vers les nouvelles cités se fera dans le cadre de la distribution graduelle, entamée le 21 juin et suspendue à la mi-août, de 25.000 logements sociaux localisés aux occupants des sites précaires. La capitale dispose d'un programme global de 84.000 logements destinés à la lutte contre l'habitat précaire, dont 25.000 unités sont en cours de distribution et 11.000 "seront réceptionnés dans les toutes prochaines semaines", selon le communiqué. La wilaya annonce, par ailleurs, que les commissions locales sont sur le point d'achever l'opération d'étude des dossiers de demande de logement social, dans le cadre du programme ordinaire de distribution, rappelant que 6.000 logements allaient être distribués dans ce cadre "avant la fin de l'année".

R. N.

A LA VEILLE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Le ministère de l'Éducation cède

Toutes les revendications ont été satisfaites à l'exception de quatre d'entre elles qui vont à l'encontre du texte principal, soit l'ordonnance 06-03, portant statuts de la Fonction publique. La tutelle ne peut, à elle seule, examiner les revendications qui n'ont pas été satisfaites. Le ministère cède pour assurer une rentrée scolaire normale.

PAR SADEK BELHOCINE

Le ministère de l'Éducation nationale anticipe et prend les devants pour assurer une rentrée scolaire normale. Mardi, le ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat a affirmé que la prochaine rentrée scolaire "se déroulera normalement", grâce à la mobilisation d'importants moyens matériels et humains. Mme Benghebrat a précisé que son département "prône la concertation et le dialogue" avec les partenaires sociaux et les syndicats du secteur "dans le cadre de la loi". Les textes de la République ne laissent pas une grande marge de manœuvres pour la première responsable du secteur. Cela permet à près de 150.000 enseignants et travailleurs du secteur de l'Éducation nationale de bénéficier, avant décembre 2014, d'une intégration et d'une promotion dans de nouveaux postes après la suppression des grades « en voie de disparition ». Le Directeur des ressources



Une rentrée scolaire qui devrait se faire dans la sérénité.

humaines au ministère de l'Éducation nationale, Boussahia Abdelhakim l'a annoncé, hier, lors d'un point de presse au siège du ministère. Selon ce responsable, le nombre de grades en voie de disparition dans le secteur de l'Éducation nationale "est estimé à 149 248 postes jusqu'à la fin de l'année en cours". Les grades en question concernent les enseignants, les laborantins, les corps communs et les professionnels du secteur. Les titulaires de ces postes qui ne feront plus l'objet de recrutement, "bénéficieront, soit d'une intégration ou d'une promotion", et ce dans le cadre des statuts particuliers et numéro 004 et d'une circulaire complémentaire. Les syndicats du secteur de l'Éducation nationale avaient fait de la promotion de ces catégories une de leurs revendications qui ont appelé à la régularisa-

tion des situations professionnelles et financières des enseignants et travailleurs des corps communs en ayant recours à la grève pour contraindre le ministère à satisfaire leurs revendications. Le ministère s'est caché derrière les lois pour tenter de calmer les ardeurs des syndicats. "La tutelle ne peut, à elle seule, examiner les revendications qui n'ont pas été satisfaites", avait justifié la ministre pour gagner du temps en attendant que le gouvernement tranche sur les revendications non satisfaites. Selon la ministre, d'autres secteurs tels que la Fonction publique et le ministère des Finances ont leur mot à dire dans de telles situations, car chaque promotion ou intégration est accompagnée d'un impact financier qui doit être inscrit dans la loi de finances. Selon les chiffres fournis par Boussahia, 61.446 enseignants ont béné-

ficié d'intégration et de promotion dans le cycle primaire dont 40.970 ont bénéficié d'intégration dans les nouveaux postes (catégorie 14) en tant qu'enseignants formateurs et le reste (20.476) ont bénéficié d'intégration et de promotion en tant que professeurs principaux (catégorie 12). Pour le cycle moyen, l'opération d'intégration et de promotion a touché 16.681 enseignants. Il rappelle dans ce cadre que le décret exécutif 12-204 a créé de nouveaux postes dans le corps des enseignants. Il rappelle également que des fonctionnaires des corps de l'enseignement n'ayant pas 10 ans d'ancienneté, suivent actuellement une formation spécialisée (une année au lieu de trois), et ce à la demande des syndicats.

Il précise qu'il s'agit de 74.104 professeurs d'enseignement élémentaire et 25.118 dans l'enseignement primaire. Pour les corps des fonctionnaires de l'Éducation (auxiliaires de l'Éducation), le responsable a souligné que la promotion de ces derniers (22.100) qui ont été promus au poste de superviseur de l'Éducation "s'est faite selon l'ancienneté", en attendant que les concernés passent un examen lors des sessions d'octobre et de novembre. L'opération d'intégration et de promotion concerne par ailleurs les fonctionnaires de l'orientation scolaire et les laboratoires qui ont été intégrés dans les corps de l'Éducation à travers l'inscription dans les listes de mise à niveau ou de promotion. Il s'agit de 3.001 fonctionnaires des laboratoires, de 2.000 fonctionnaires de l'intendance et 224 infirmiers.

S. B.

LES TRAVAILLEURS SUR LE QUI-VIVE

Risque d'embrassement à ArcelorMittal

PAR FAYCAL ABDELGHANI

ArcelorMittal est dans une situation fort gênante. L'arrêt, depuis deux mois, du haut fourneau et la protestation de quelque 690 travailleurs risquent de mettre le feu aux poudres.

Le foyer de la contestation a gagné finalement les travailleurs de l'aciérie d'Annaba sous l'effet d'un cumul de problèmes. En premier lieu la situation précaire des 690 travailleurs du complexe sidérurgique d'El Hadjar. Des sources syndicales affirment qu'il existe « un plan de licenciement de 71 travailleurs de l'aciérie ».

Le syndicat, qui est monté au créneau durant plusieurs semaines, a trouvé un terrain d'entente. Mais la situation sociale est à peine évoquée sachant que l'année dernière le haut fourneau, qui reste le poumon d'El Hadjar a été fermé afin « de permettre de réparer les cowpers (fours à vent chaud chauffés par la combustion du gaz de haut fourneau) » selon une note de la direction. Cette réparation, certes importante, n'est pas sans laisser de graves incidences sur le plan financier dont les

pertes n'ont pas été encore établies. Mais cette fois, voici que le problème ressortit avec l'histoire d'un plan social poussant selon des syndicalistes à « une compression indirecte ». Ce plan viserait des centaines de travailleurs parmi les 1.400 que compte l'aciérie.

Mais vu l'état dans lequel se trouve le complexe malgré la décision d'investir quelque 763 millions de dollars, il semble que les tensions sociales persistent. Pourtant il faut rappeler qu'un accord salarial a été signé entre la direction du groupe et le principal syndicat des travailleurs du complexe.

Cet accord indique qu'une augmentation du salaire de base de 3 % pourrait être appliquée à compter du 1^{er} août 2014, suivie d'une autre de 3 % également à compter du 1^{er} août 2015 et que les augmentations de 2014 et 2015 s'appliquent sur les salaires de base des années précédentes, respectivement 2013 et 2014. Mais même si ces augmentations sont estimées en-deçà des attentes des employés, il n'est pas exclu que le plan social ne soit pas reconduit même si l'on en parle de moins en moins. Selon des indiscretions, la direction actuelle du

complexe favorise « le recrutement de cadres étrangers » au détriment de l'emploi local.

Pis, des membres du syndicat vont jusqu'à parler d'un « complot visant l'unité sidérurgique » la plus importante du pays. De plus, la direction a déposé récemment une plainte contre 35 travailleurs. 20 d'entre-eux faisaient partie d'une entreprise de sous-traitance et avaient tenté de bloquer des produits finis pour le compte du laminier froid. Quant aux autres, des ex-employés également dans la sous-traitance ils sont accusés de perturber l'atelier de ce laminier. Mais une source du complexe parle d'une « réhabilitation de fait de ces travailleurs qui n'ont fait que revendiquer leur réintégration ». Une situation qui concerne d'autres travailleurs comme celle de l'unité de tuberie sans soudure. En attendant, les représentants syndicaux promettent des « révélations » sur les tensions qui agitent le fleuron de l'économie nationale.

F. A.

SECTEUR DE LA JUSTICE

Louh promet une réforme profonde du Parquet

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a annoncé, hier à Alger que le Parquet connaîtrait une "réforme profonde" lui permettant de contribuer à l'élaboration de la politique pénale nationale. Intervenant lors d'une conférence de presse animée au siège de la cour d'Alger, M. Louh a souligné que cette réforme "sera menée dans le strict respect de la loi et de la procédure garantissant l'exercice des libertés individuelles et collectives ainsi que les droits fondamentaux du citoyen".

"Ceci, se fera à travers le renforcement des pouvoirs hiérarchiques de l'autorité judiciaire sur la Police judiciaire", a-t-il ajouté. Pour ce faire, il sera procédé à la "mise en place de mécanismes et moyens modernes permettant au Parquet d'assumer pleinement ses missions de direction de l'action publique en s'imposant davantage et en prenant l'initiative dans le déclenchement et la conduite de l'enquête préliminaire. Ainsi en sera-t-il par exemple des cas de violation du respect de la propriété intellectuelle", a conclu le ministre.

I. A.

PROGRAMME AADL 2

Remise de 30.000 ordres de versements

PAR RAYAN NASSIM

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) envisage d'augmenter le rythme de remise des ordres de versements (OV) aux souscripteurs au programme de logements location-vente 2013 pour atteindre les 30.000 OV à la fin de septembre, a indiqué, hier, le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Villen rapporte l'APS. Le nombre des ordres de versements de la première tranche du prix du logement remis sera porté à 30.000 à fin septembre, a expliqué le ministère dans un communiqué, précisant qu'il s'agit là du nombre total des OV envoyés depuis le début de l'opération et non pas de la moyenne quotidienne.

Pour ce faire, l'AADL a recruté récemment plus de cent (100) universitaires informati-

ciens afin d'accélérer l'opération de remise des OV. Ce renforcement du cadre technique, recommandé par le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, a pour objectif principal de "finaliser l'opération avant la fin de l'année 2014". L'agence avait commencé à convoquer les souscripteurs au programme AADL 2013 pour retirer leur OV début mai dernier, avec une moyenne de mille souscripteurs par semaine, avant de la porter à 4.000 souscripteurs par jour fin août dernier. Les convocations sont envoyées suivant les dates de réception des dossiers d'inscription par courrier et non pas par ordre chronologique de l'inscription électronique, a souligné la source, expliquant qu'il était "impossible" d'attendre la réception de tous les dossiers pour entamer l'opération de traitement. Si certains souscripteurs ont reçu leurs convocations tardivement

c'est parce que ces derniers ont mis beaucoup de temps pour envoyer leurs dossiers par courrier, a-t-on encore précisé. Toutefois, cette source rassure que tous les souscripteurs ayant envoyé leurs dossiers seront convoqués, invitant ces derniers à "faire preuve de patience". M. Tebboune avait indiqué que les souscripteurs ayant reçu une réponse favorable à leur demande sont considérés automatiquement bénéficiaires, sauf si les informations fournies lors de l'inscription électronique ne sont pas conformes à celles contenues dans le dossier envoyé par courrier. Par ailleurs, l'opération de traitement des recours se poursuit, selon la même source, qui a précisé que le ministère a pris en charge plus de 15.000 recours, jusqu'à fin août, relatifs essentiellement à la double souscription pour les couples.

R.N.

BOGHNI

Un policier blessé par son collègue

Un policier a été grièvement blessé, accidentellement en toute vraisemblance, par son collègue, hier, dans la ville de Boghni, quarante kilomètres au sud du chef-lieu de la wilaya de Tizi Ouzou. Les premières informations ayant filtré au sujet de ce drame affirmant que le policier s'est par la suite suicidé en usant de la même arme à feu. Aucun autre détail n'a pu être obtenu au sujet de cette affaire et sans, doute, l'enquête déclenchée par les services de sécurité finira par livrer d'autres éléments d'informations. La victime a été transportée au service de réanimation de l'hôpital de Boghni où elle se trouve dans un état grave, apprend-on.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Vers la création d'un fonds africain

La convention d'Alger de 1999 sur la lutte contre le terrorisme, son protocole additionnel de 2004 et la création du Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme (CAERT) offrent une "base légale et institutionnelle solide" pour une coopération renforcée entre les pays membres, notamment en ce qui concerne l'échange d'informations sur les activités et mouvements des groupes terroristes, ont estimé des participants au sommet.

PAR LAKHDARI BRAHIM

La création d'un fonds africain pour la lutte contre le terrorisme a été recommandée mardi à Nairobi à l'issue du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA).

La proposition de création de ce fonds sera soumise au prochain sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, a indiqué lors d'un point de presse le président du Conseil de paix et de sécurité pour le mois de septembre 2014, Idriss Deby Itno du Tchad, rapporte l'APS. La convention d'Alger de 1999 sur la lutte contre le terrorisme, son



Le front pour la lutte antiterroriste s'organise autour de L'Algérie.

protocole additionnel de 2004 et la création du Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme (CAERT) offrent une "base légale et institutionnelle solide" pour une coopération renforcée entre les pays membres, notamment en ce qui concerne l'échange d'informations sur les activités et mouvements des groupes terroristes, ont estimé des participants au sommet.

L'importance cruciale de la coopération et de la collaboration avec les partenaires internationaux a été soulignée. Le sommet a souligné la nécessité d'une action

internationale "renouvelée" pour priver les groupes terroristes et extrémistes violents de tout appui financier ou autre direct ou indirect.

Les travaux du sommet du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) consacré au renforcement de la lutte contre le terrorisme avaient débuté mardi matin en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Sellal représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à cette rencontre à laquelle ont pris part les chefs d'Etat et de gouvernement africains. Le sommet portait

sur l'évaluation de la mise en œuvre des instruments pertinents de l'UA dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et l'adoption de mesures appropriées pour renforcer les capacités africaines afin d'éradiquer ce fléau. Lors des travaux, M. Sellal a plaidé en faveur de mesures ciblées pour relever les défis de la prévention et de la lutte contre le terrorisme en Afrique.

"L'Algérie a confiance en la responsabilité de la vision et de la réflexion proactive du Conseil de paix et de sécurité qui saura proposer, sans nul doute, des mesures ciblées pour relever les défis de la prévention et de la lutte contre le terrorisme en Afrique", a-t-il déclaré lors du sommet africain sur la lutte contre le terrorisme.

Pour Sellal, il s'agit, aujourd'hui, pour les Etats africains d'"innover" dans la mise en mouvement des dispositifs normatifs et opérationnels de l'UA pour sans cesse adapter leurs efforts de lutte contre le terrorisme dans toutes ses formes et manifestations. Concernant ce volet, l'Algérie soutient la prochaine mise en place, au niveau de la Commission de l'UA, d'une structure permanente entièrement dédiée à la lutte contre le terrorisme pour soutenir le Conseil de paix et de sécurité dans son action, a ajouté Sellal.

L. B.

DIALOGUE INTERMALIEN

Le MNLA souhaite le succès de la seconde phase

Le secrétaire général du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), Bilal Ag Chérif, a souhaité mardi le succès de la seconde phase du dialogue intermalien. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, Bilal Ag Chérif a indiqué avoir écouté, lors de cette rencontre, le point de vue du groupe de médiation soulignant "l'optimisme de toutes les parties concernant la méthodologie". Il a affirmé que grâce au "soutien régional et international à ces négociations et la volonté du gouvernement malien et des mouvements de l'Azawad, nous sommes optimistes quant à une progression dans le cadre de l'instauration d'une paix véritable

fondée sur la satisfaction des revendications légitimes et justes des populations de la région". Par ailleurs, le secrétaire général du MNLA a félicité le gouvernement et le peuple algériens pour la libération des deux otages algériens enlevés il y a deux ans par un groupe terroriste et présenté ses condoléances suite au décès des deux autres diplomates. Il a souligné que "c'est là un autre point confirmant la nécessité d'une paix véritable et garantie dans la région de l'Azawad et du Sahel en général pour faire face à la menace terroriste qui se manifeste à chaque étape sous une nouvelle forme". Bilal Ag Chérif a estimé que la résolution des problèmes politiques était "très importante" pour mettre un terme ou réduire les problèmes sécuritaires auxquels fait face la

région en particulier et le monde en général. La deuxième phase du dialogue intermalien a débuté lundi à Alger, dans le cadre de l'initiative algérienne de soutien à ce dialogue afin de parvenir à une solution globale à la crise au Nord-Mali.

Ces négociations "cruciales" entre les parties en conflit interviennent pour parachever la phase initiale de ce dialogue qui a eu lieu du 17 au 24 juillet à Alger et qui a été couronnée par la signature par le gouvernement du Mali et six mouvements politico-militaires du nord de ce pays de deux documents comportant "la feuille de route pour les négociations dans le cadre du processus d'Alger" et une "déclaration de cessation des hostilités".

L. B.

LIBÉRATION DE DEUX DIPLOMATES ALGÉRIENS

L'Espagne félicite l'Algérie

PAR RAYAN NASSIM

L'Espagne a félicité l'Algérie suite à la libération, la semaine dernière, des deux diplomates détenus depuis le mois d'avril 2012 au Mali, selon un communiqué de son ministère des Affaires étrangères et de la coopération rendu public mardi. L'Espagne tient à féliciter l'Algérie pour la libération, la semaine dernière au Mali, de deux diplomates algériens après une longue séquestration aux mains du groupe terroriste Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique occidentale (Mujao)", est-il écrit

dans le communiqué.

Le gouvernement espagnol qui a réitéré à cette occasion sa "ferme condamnation" du terrorisme sous toutes ses formes et son engagement en faveur de la paix et de la stabilité au Mali et dans toute la région du Sahel, "reconnait" le travail de l'Algérie dans ce sens, qu'il qualifie de "responsable". "L'Espagne reconnaît le travail de médiation engagé et responsable du Gouvernement algérien en faveur d'une solution des conflits au Mali et dans d'autres pays de la région", a ajouté la même source.

Par la même occasion, il a réitéré les condoléances de l'Espagne au gouvernement algérien suite au décès des deux autres diplomates.

"La mise en liberté des deux diplomates algériens est également une occasion pour rappeler avec regret le sort subi par leurs deux compagnons morts comme suite de la séquestration et réitérer les condoléances de l'Espagne au gouvernement, aux collègues et à la famille des victimes", a conclu le communiqué.

R. N.

82^e ÉDITION DE LA FOIRE EUROPÉENNE DE STRASBOURG
L'Algérie invitée d'honneur

L'Algérie sera l'invitée d'honneur de la 82^e édition de la foire européenne prévue au palais des expositions de Strasbourg du 5 au 15 septembre 2014, a indiqué un communiqué de l'Office national du tourisme (ONT). La participation de l'Algérie à cette foire vise à "affirmer la présence de l'Algérie dans les manifestations touristiques internationales, conformément aux recommandations du plan d'aménagement touristique à l'horizon 2030 qui comprend la stratégie de développement du tourisme en Algérie", selon le communiqué. L'ONT considère la foire européenne comme "un événement économique, commercial et médiatique pour la rentrée sociale et administrative de la région nord-est de la France et des régions frontalières allemande et suisse". S'étendant sur une superficie de 80.000 m², cette foire regroupera 1.100 exposants répartis sur 500 stands. La précédente édition avait connu la participation de plus de 1.038 exposants représentant 46 pays et avait attiré 194.404 visiteurs. La participation de l'ONT, sera "qualitative". Un stand de 50 m² "doté de tous les moyens de communication à même de contribuer aux opérations de promotion et de commercialisation" a été réservé, a indiqué le communiqué. La participation algérienne à cette "importante" manifestation sera marquée par "une exposition-vente des produits algériens et des rencontres pour établir des contacts d'affaires entre les opérateurs algériens et leurs homologues français", a ajouté le communiqué.

R. E.

RENCONTRES D'AFFAIRES DANS LE SECTEUR DE L'HÔTELLERIE EN DÉCEMBRE

Ubifrance s'intéresse au tourisme algérien

L'organisateur de cet événement, le bureau Ubifrance d'Alger, envisage de mettre en exergue les insuffisances et les incuries de la situation actuelle du secteur hôtelier en Algérie afin de trouver des solutions au secteur touristique à la recherche d'un de normes et d'un standing international.

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, Ubifrance souligne qu'avec une offre de 95.000 lits toutes catégories, le parc hôtelier algérien est en deçà des forts besoins exprimés. Le promoteur des rencontres d'affaires qui auront lieu à la fin de l'année en cours à Alger précise que "la demande d'ici 2015 est évaluée à 83.000 nouveaux lits." Beaucoup de projets sont lancés par le secteur privé (moyenne de 30 unités/an). Le secteur public a lancé depuis 2 ans un



plan de rénovation et de modernisation devant toucher une grande partie de ses 63 unités hôtelières. Le budget alloué à ce plan public est de 70 milliards DA (près

de 680 millions d'euros). Les besoins urgents, selon Ubifrance, sont notamment ceux se rapportant à l'ingénierie et la construction, le design, l'aménagement et

RÉCUPÉRATION DES MARQUES SUR LES THONIDÉS

Des récompenses allant jusqu'à 1.000 euros

PAR RIAD EL HADI

Une commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) a accordé des récompenses financières allant jusqu'à 1.000 euros au profit des pêcheurs professionnels qui aideraient à la récupération des marques apposées par l'équipe scientifique sur les thonidés pour collecter des données. Le président de la Chambre algérienne de la pêche et d'aquaculture (CNP), Agab Chouaib a évoqué mardi à Alger l'importance de la récupération de ces marques en ce sens qu'elles permettent d'évaluer les quantités disponibles des thonidés. Lors d'une journée de sensibilisation à la "Récupération des marques" organisée par la CNPA en coordination avec la CICTA, Agab a précisé que la récupération de ces marques permettra à l'équipe scientifique de l'organisation de connaître les quantités exactes des

thonidés disponibles dans les eaux territoriales algériennes pour une évaluation optimale des quotas soulignant que le groupe de travail de la CICTA avait procédé à l'apposition des marques sur les poissons avant de sensibiliser les professionnels, une "erreur qu'il ne fallait pas commettre". Le chef du projet au bureau d'études international de pêche et d'aquaculture a, de son côté, expliqué aux pêcheurs professionnels présents à cette journée de sensibilisation comment trouver ces marques qui renseignent sur la température et le taux de salinité de l'eau, les déplacements des poissons et sur lesquelles sont inscrits les numéros de téléphone de la Cicta et son site Internet pour faciliter le contact avec les responsables de celle-ci.

La Cicta a, selon le même responsable, accordé une récompense allant jusqu'à 1.000 euros au profit des pêcheurs pour chaque marque récupérée afin de les encourager à coopérer dans ce sens.

La partie algérienne a décroché la reconnaissance de la commission ayant publié la note relative à la révision du quota algérien et la restitution du quota de 2010. Selon Agab, la situation des thonidés de la Méditerranée s'améliore d'année en année d'où la nécessité pour les responsables de l'organisation de réviser le quota accordé à l'Algérie en 2010 et de l'augmenter à son premier niveau (680 tonnes/5,06 % du thon de la Méditerranée). Le quota de l'Algérie de thon s'est établi en 2014 à 243,84 tonnes, selon le même responsable qui a souligné que "les négociateurs algériens ont bien avancé dans leur processus avec la Cicta". Agab a par ailleurs indiqué que les moyens mobilisés dans le domaine de la pêche du thon s'améliorent de plus en plus notamment après la réception de huit thoniers. Les pays de l'Union européenne bénéficient de 56 % du quota global du thon.

R. E.

ADHÉSION DE L'ALGÉRIE À L'OMC

Une commission gouvernementale mise en place

Le ministre du Commerce, Amara Benyounes, a annoncé une réunion prochaine d'une commission gouvernementale chargée d'examiner les questions adressées à l'Algérie dans le cadre de son processus d'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ajoutant que le processus de négociations connaîtrait un avancement concret en octobre prochain. Dans des déclarations à la presse, en marge de l'ouverture de la session d'automne des deux chambres du Parlement, le ministre a souligné qu'il soumettrait lors de cette rencontre un rapport spécial sur l'état d'avancement du dossier d'adhésion de l'Algérie à l'OMC. La réunion constituera pour le gouvernement algérien une occasion pour exprimer sa position officielle concernant certaines questions et donner les orientations à suivre pour la poursuite du processus de négociations. "La commission gouvernementale se réunira dans

les prochains jours pour déterminer de manière définitive la position de l'Algérie à l'égard de certaines questions qui lui ont été soumises par l'OMC ou par certains de ses membres", a déclaré le ministre sans donner plus de détails sur la nature de ces questions. L'Algérie a déjà répondu tout au long de 11 rounds de négociations pour son adhésion à l'OMC à 1.933 questions relatives en majorité à des informations inhérentes aux lois et aux réglementations commerciales en vigueur. Elle a également fourni des explications sur le commerce extérieur du pays en général.

Elle a reçu en juin dernier, après le 12^e round de négociations (mars 2014 à Genève), une série de questions supplémentaires qui lui ont été adressées par l'UE, la Thaïlande et Taïwan.

Généralement, la réponse à ces questions se fait en coordination et en concertation avec les départements ministériels concernés et sous la supervision d'une

commission gouvernementale chargée d'évaluer et de suivre les conventions internationales multilatérales sous la supervision du Premier ministre. L'ambassadeur argentin, Alberto Dialotto, chef du groupe de travail chargé du dossier d'adhésion de l'Algérie à l'OMC effectuera en octobre prochain une visite en Algérie où il prendra connaissance de la position officielle de l'Algérie concernant certains points, a indiqué le ministre. "Vers la fin octobre, nous réglerons certains détails concernant l'adhésion de l'Algérie à cette organisation", a-t-il déclaré. "Ce n'est pas uniquement l'adhésion à l'OMC qui impose à l'Algérie d'opérer certains amendements juridiques mais la gestion économique nationale suppose certains amendements", a indiqué Benyounes. Il a, dans ce sens, souligné la nécessité "d'adapter l'économie nationale aux lois internationales".

l'ameublement, les équipements hôteliers, le management et la labellisation.

Un budget public de 27,75 milliards DA (environ 277 millions d'euros) est inscrit dans le plan de développement quinquennal 2010-2014 pour le développement du tourisme et de l'hôtellerie en Algérie, ajoute cette source, précisant que le parc hôtelier actuel est de 1.136 unités pour 96.497 lits, dont à peine 35 % sont classées. Cette source rappelle que plusieurs grandes marques mondiales sont actives en Algérie : Sheraton, Hilton, Sofitel, Marriott, en complément de l'offre locale publique et privée. Les besoins en capacités d'hébergement sont estimés à plus de 82.000 lits à l'orée 2015 et 200.000 à l'horizon 2020, soit une moyenne de plus de 3.000 lits/mois. Le budget public 2010-2014 a alloué 70 milliards DA (environ 700 millions d'euros) pour la rénovation de 48 hôtels et 65 stations thermales publics, tandis que les investissements dans le secteur hôtelier sont principalement le fait d'un secteur privé, très dynamique, avec plus de 700 projets inscrits pour plus de 200 milliards DA (environ 2 milliards d'euros). Concernant la formation en hôtellerie, elle est assurée par trois structures uniquement pour une capacité globale de 880 places, alors que la demande se chiffre en milliers. D'énormes besoins sont exprimés en matière de design hôtelier, formation, aménagement et décoration intérieure et la gestion de structures hôtelières.

A. A.

ASSAINISSEMENT DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES PUBLIQUES 320 milliards DA consacrés depuis 2009

L'Etat algérien a consacré ces cinq dernières années quelques 320 milliards DA pour l'assainissement des entreprises industrielles publiques dont seulement 18 % de ce montant a été consommé, a indiqué le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb. "Depuis 2009 à ce jour, un plan d'assainissement des entreprises publiques de 320 milliards DA a été réalisé par l'Etat en plus d'un plan de financement pour redynamiser ce secteur public industriel", a-t-il déclaré à la presse en marge de l'ouverture de la session d'automne du Parlement. Cependant, "seulement 18 % de ces financements ont été consommés par les entreprises (bénéficiaires)", a-t-il regretté, estimant que l'organisation actuelle des entreprises industrielles publiques "ne leur permet pas une flexibilité dans leurs gestions". Le ministre a rappelé, à ce titre, que le projet de la nouvelle reconfiguration du secteur public marchand, validé jeudi dernier par le Conseil des participations de l'Etat (CPE) visait à redynamiser les entreprises industrielles publiques à travers leur réorganisation. "Cette restructuration n'est pas une action qui s'ajoute à d'autres, mais il s'agit bien d'une restructuration qui est venue à la suite d'une évaluation des plans de financement pour redynamiser le secteur industriel public, ce qui nous a poussé à penser à une nouvelle organisation", a précisé Bouchouareb. Selon le ministre, "l'organisation actuelle (de l'entreprise industrielle publique) a besoin d'être corrigée pour mettre l'entreprise au cœur des dispositifs". A travers cette action, les pouvoirs publics visent à rendre les entreprises publiques plus performantes et compétitives en les dotant d'un système de management souple basé sur des techniques de gestion modernes et stratégiques. "Ces entreprises seront régies de la même manière que les autres groupes nationaux à l'instar de Sonatrach", a-t-il ajouté. Le projet de reconfiguration du secteur public marchand industriel concerne la réorganisation en groupes, des 18 Sociétés de gestion des participations de l'Etat (SGP) et des cinq (5) Entreprises publiques économiques (EPE) non affiliées relevant du secteur.

Une dizaine de groupes industriels seront issus de cette réorganisation, avait précisé le ministre dans un entretien à l'APS soulignant que cette opération devrait être finalisée avant la fin 2014, pour présenter, une autre fois, le dossier au CPE.

R. E.

TIZI-OUZOU, RENTRÉE SOCIALE

Attribution de 1.782 logements

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, la rentrée sociale sera marquée par l'attribution d'un lot de 1.782 Logements publics locatifs (LPL), selon les prévisions du directeur local du logement.

PAR BOUZIANE MEHDI

« Sur ce nombre de logements à attribuer, 547 unités le seront dès l'achèvement des réseaux divers, ainsi que des procédures d'affectation par les commissions compétentes de daïra, qui s'attellent actuellement à la finalisation des listes des bénéficiaires », a indiqué à l'APS Banouh Mustapha, rappelant que 577 logements de même type ont été attribués durant l'année en cours à travers la wilaya. Quant aux 1.235 logements restants, ils seront destinés à la résorption de l'habitat précaire, selon ce responsable qui subordonne la mise en œuvre de l'opération d'attribution à l'achèvement de la vérification, par une commission ad hoc, des listes des pré-affectataires, en vue de les élaguer d'éventuels indus bénéficiaires, pouvant être débusqués parmi ceux qui n'étaient



pas recensés dans le cadre de cette opération de résorption de l'habitat précaire, ou qui ont déjà bénéficié d'un logement ou d'une aide étatique. Selon l'APS, l'opération de relogement des ménages issus des habitations précaires "sera immédiatement suivie de la démolition des sites en question, en vue de récupérer les terrains et de les affecter, selon le cas, à la réalisation d'équipements publics ou de placettes et terrains de jeu". La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié, au titre du plan quinquennal 2010-2014, d'un programme de 15.770 logements publics locatifs, dont près de la moitié (7.000) sont en cours de réalisation, par deux entreprises chinoises, au niveau de la nouvelle zone d'habitation

de Oued Falli du chef-lieu de wilaya. Concernant l'habitat rural, la wilaya a également bénéficié d'une nouvelle dotation de 11.000 aides à la construction, dont l'affectation "sera fonction de la validation, par la direction du logement (Dlep), des dossiers des demandeurs émanant des communes", a précisé M. Banouh à l'APS, en faisant observer que "la méthode d'affectation de quotas d'aide aux communes n'est plus de mise actuellement." Désormais, les aides sont allouées sur la "base de dossiers de demandeurs dûment validés" et cette nouvelle démarche vaut également pour d'autres segments de logement, sachant que la wilaya s'est dotée, à cet effet, d'une

"banque de demandeurs de logement", a expliqué le même responsable à l'APS, ajoutant qu'à cela s'ajoute l'affectation pour la wilaya de 3.000 aides pour la restauration et la réhabilitation des habitations précaires, notamment le vieux bâti. S'agissant de la nouveauté en matière d'éligibilité au bénéfice de l'aide à la construction rurale, d'une valeur de 700.000 DA, M. Banouh a fait savoir que "ceux dont les habitations ont été classées vert 2, suite au séisme de 2003, peuvent prétendre à cette aide, à condition de rembourser l'indemnisation perçue et que le montant de celle-ci soit inférieure à 200.000 DA".

B. M.

EL-OUED RENTRÉE SCOLAIRE

Réception de 15 structures éducatives

Quinze nouveaux établissements éducatifs ont été réceptionnés dans la wilaya d'El-Oued, en prévision de la prochaine rentrée scolaire (2014-2015), a indiqué la direction locale de l'éducation. Il s'agit de sept (7) nouveaux groupements scolaires pour le cycle primaire, ainsi que trois (3) collèges d'enseignement moyen (CEM) et cinq (5) lycées, a précisé le responsable local de la communication à la Direction de l'éducation, Youssef Rezzeq Salem.

Ces nouveaux établissements scolaires ont été réalisés conformément à une stratégie visant à diminuer le déficit en matière de structures éducatives dans la wilaya, et à améliorer les conditions de scolarisation des élèves.

Le secteur de l'éducation de la wilaya d'El-Oued sera renforcé également, au titre de la même saison scolaire, par 100 nouvelles classes dont 73 classes pour le cycle primaire et 28 autres pour le moyen, a-t-il ajouté. Sept (7) nouvelles salles de sport sont prévues aussi à travers certains établissements éducatifs de la wilaya, dans l'objectif d'encourager la pratique du sport en milieu scolaire. Dans le cadre de la promotion de la santé scolaire, trois (3) unités de dépistages et de suivi (UDS) sont prévues durant la prochaine rentrée scolaire, pour assurer la prise en charge médicale des écoliers, selon la même source. Ces nouvelles structures éducatives contribueront à l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves grâce à la diminution de la surcharge des classes dans les différents paliers d'enseignement, un phénomène tant soulevé par les associations de parents d'élèves.

APS

DJELFA, APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

Perspectives prometteuses pour son amélioration

Le secteur des Ressources en eau dans la wilaya de Djelfa offre des "perspectives prometteuses" pour l'amélioration de l'approvisionnement de la population locale en eau potable, a déclaré lundi dernier le ministre du secteur, Necib Hocine. "Le déficit accusé actuellement par la wilaya de Djelfa en matière de distribution de l'eau potable sera progressivement comblé", a assuré le ministre en marge d'une visite de travail dans la wilaya. Il a indiqué que l'Etat a consacré, à cet égard, une enveloppe de près de 9 milliards DA pour "le financement de projets en cours de réalisation à travers toutes les communes de la wilaya, pour l'amélioration de l'approvisionnement en ce précieux liquide". Néanmoins, le ministre a admis que cette région des Hauts-Plateaux est confrontée présentement à une situation "difficile" en matière d'alimentation en eau potable, en dépit, a-t-il dit, de "l'abondance de la ressource hydrique recelée par ses nappes phréatiques",

à l'instar de celles de Aïn Ifga, El Birine, Had Sahari et Aïn Ouassara. Cette dernière localité est confrontée au problème d'eau, malgré qu'elle dispose d'un potentiel de 50 millions de m³. Ce déficit en AEP contrastant avec la disponibilité de la ressource, le ministre l'a imputé à la "carence de gestion" accusée par l'Algérienne des eaux (ADE), appelée à "subir un changement radical, grâce à son renforcement en moyens et équipements, dans le cadre d'un programme englobant 5 wilayas", a fait savoir M. Necib, qui a précisé que "pour l'acquisition de ce type de matériel, il a été procédé à la passation avec des entreprises publiques d'un marché de gré à gré d'une valeur de près de 7 milliards DA". Le ministre a fait état de la destination pour la wilaya de Djelfa d'une quote-part sur le Grand transfert d'eau Sud-Nord, dont une partie sera destinée à l'irrigation agricole. Inspectant le chantier du transfert d'eau vers la ville de Djelfa à

partir du captage de Oued Essadr (30 km au Sud du chef-lieu de la wilaya), première tranche du projet, le ministre a insisté sur l'impératif de la réception dans les meilleurs délais de ce projet. Il a, également, requis la nécessité de renforcer les capacités de mobilisation de l'eau, à travers la réalisation de réservoirs de grande contenance. Le ministre a recommandé, en outre, sur la base d'un exposé qui lui a été présenté, de procéder à la réhabilitation, du réseau de distribution de l'AEP du chef-lieu de wilaya, pour lequel il a été consacré un montant de plus de 2,4 milliards DA.

Sur place, le ministre a déploré le non lancement de la seconde tranche de ce projet de transfert destinée pour la partie-est de la ville de Djelfa. Par ailleurs, le ministre a inauguré un nouveau siège de la direction locale des Ressources en eau au chef-lieu de wilaya. Auparavant, il a procédé à la mise en service d'un projet d'adduction de l'eau potable au profit de la ville de

TISSEMSILT, OFFICE DES ÉTABLISSEMENTS DE JEUNES

Convention de jumelage avec l'auberge de jeunes d'Azzeffoun

Une convention de jumelage entre l'Office des établissements de jeunes de Tissemsilt et l'auberge de jeunes d'Azzeffoun (Tizi-Ouzou), a été signée dernièrement, a indiqué le directeur de l'Odej. La convention permettra aux jeunes adhérents des établissements de jeunes de la wilaya, surtout les régions les plus éloignées comme Béni-Chaïb, Tamlahat et Youssoufia, de bénéficier de séjours touristiques à Azzeffoun. L'Odej de Tissemsilt devra également

organiser des voyages touristiques et des manifestations culturelles et récréatives dans cette même ville côtière au profit des enfants des communes de Maasim, El-Malaab, Larbaa et Béni Chaïb. D'ores et déjà, il est prévu une première visite touristique à Azzeffoun. 26 jeunes de différentes communes de la wilaya seront les premiers bénéficiaires. Au programme de cette visite, des activités culturelles, de loisirs et sportives ainsi qu'une virée à la belle plage d'Azzeffoun. Par ailleurs,

l'Odej a programmé, cette année, des conventions avec d'autres instances publiques, des associations, l'antenne de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes ainsi qu'avec la direction de wilaya du tourisme et l'artisanat. A noter que le même office a paraphé, au début de cette année, une convention avec l'antenne de wilaya de l'Ansej, pour exploiter des établissements juvéniles de la wilaya dans le cadre des sessions de formation en faveur des por-

CONSTANTINE, DÉCHETS MÉNAGERS

Lancement d'un plan spécial de collecte

Suite à l'amoncellement des déchets ménagers dans plusieurs quartiers de Constantine depuis près de 3 semaines à la suite d'un incendie au centre d'enfouissement technique de Boughrab, un plan spécial vient d'être lancé, a annoncé, mardi dernier, la commune.

PAR BOUZIANE MEHDI

L'opération, qui est inscrite dans le cadre d'un programme de rattrapage de trois jours, cible sept (7) sites dont les immenses cités Boussouf et Boudraâ-Salah et les avenues Kitouni-Abdelmalek et Larbi-Ben-M'hidi, au centre-ville, ainsi que la rue des Maquisards, a précisé la cellule de communication de l'assemblée populaire communale. Spécialisées dans le ramassage des déchets et le nettoyage et disposant d'une centaine de camions, trente-deux (32) micro-entreprises ont été mobilisées pour la conduite de cette action, aux côtés des agents du service d'assainissement de la commune, a précisé la même cellule à l'APS, soulignant que trois rotations sont programmées par équipe. Dans la commune de



Ibn-Badis, les déchets collectés sont acheminés vers un site aménagé à 800 m du CET de Boughrab, a encore fait savoir la même source, rappelant que le cheflieu de la wilaya de Constantine où vivent 70 % de la population de la wilaya, produit en moyenne 400 tonnes de déchets ménagers par jour. Au début du mois d'août dernier, les autorités locales avaient pris une série de mesures à l'effet d'atténuer la propagation des odeurs nauséabondes se dégageant du CET Boughrab, a précisé l'APS, soulignant

qu'il a notamment été décidé le compactage en terre végétale du casier d'enfouissement et le pompage des lixivats (liquides résiduels provenant des décharges, etc.). Etablissement public à caractère industriel et commercial, mis en exploitation en juin 2010, le CET de Boughrab traite 740 tonnes de déchets ménagers par jour, provenant des localités de Constantine, d'El Khroub, d'Ali-Mendjeli, d'Aïn-Smara, d'Ibn-Badis et d'Aïn-Abid.

B. M.

OUM-EL-BOUAGHI, FIÈVRE APTEUSE

Indemnisation des éleveurs

A Oum-El-Bouaghi, l'opération d'indemnisation des éleveurs bovins dont les bêtes ont été affectées par la fièvre aphteuse a été lancée mercredi dernier, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Brahim Gridi. Sur les 244 têtes touchées, 241 ont été abattues et trois autres ensevelies, dans le cadre des mesures sanitaires et vétérinaires de lutte contre la propagation de la maladie dans la wilaya, a précisé le même responsable l'APS, ajoutant que l'opération d'indemnisation a touché 17 éleveurs bovins et que la wilaya a bénéficié d'un nouveau quota de 10.000 doses de vaccin destinées à

immuniser le cheptel bovin contre cette épizootie. Au titre d'une première campagne menée en août dernier, 13.000 vaches ont déjà été vaccinées dès l'apparition de la fièvre aphteuse dans cette wilaya et qui a réalisé ses objectifs "à 98 %", a rappelé à l'APS M. Gridi. Dans la wilaya d'Annaba, ce sont 4 éleveurs qui sont concernés par l'opération d'indemnisation qui sera lancée, "dans les jours prochains", à Berrahal et El Eulma, zones touchées par cette épizootie, ont indiqué les services en charge du secteur agricole. Un total de 53.700 têtes bovines dont 21.510 vaches laitières, réparties notamment sur les localités d'El Eulma,

de Berrahal, de Cheurfa, d'Ain Berda et d'El Hadjar, ont été dénombrées dans la wilaya d'Annaba qui dispose de 3.500 éleveurs bovins, a-t-on souligné de même source. A Khenchela, plus de 135.000 têtes bovines ont été vaccinées contre la fièvre aphteuse, selon les responsables du secteur dans cette wilaya qui vient de bénéficier d'un quota supplémentaire de 5.000 doses de vaccin. Jusqu'à présent, aucun nouveau cas n'a été signalé à Khenchela où l'élevage bovin se concentre particulièrement dans les localités de Metoussa, d'El Hamma, de Remila, de Kaïs, de Baghai, de N'sigha et d'Ain Touila.

BATNA, CONSERVATION DES FORÊTS

Dépérissement du cèdre de l'Atlas

Une délégation de spécialistes de l'université de Pennsylvanie (Etats-Unis) était arrivée, le mois dernier, à Batna pour tenter de trouver les causes qui sont derrière le retour du fléau de dépérissement du cèdre de l'Atlas, a indiqué le chef de service protection de la flore et de la faune à la conservation des forêts de wilaya, Othmane Briki. La délégation est composée du docteur Soumaya Belmecheri, chef de projet, et de Matthew David Hirtou, maître-assistant à l'Institut des écosystèmes et administration à l'université de Pennsylvanie. Ces spécialistes travailleront en collaboration avec des chercheurs nationaux dont le directeur de recherche à l'Institut nation-

al de recherches forestières de Tizi-Ouzou et des cadres de la Conservation des forêts et du Parc national de Belezma. Cette équipe a pour objectif de "rechercher les effets des températures sur la croissance du cèdre en utilisant la technique du carbone 13 sur les cercles de croissance des vieux arbres", a indiqué M. Briki. Des études menées entre 2008 et 2012 par des chercheurs de l'université d'Arizona (Etats-Unis) dirigés par le professeur Touchane Ramzy, avaient conclu que l'augmentation sensible des températures et le déficit en eau étaient à l'origine du dépérissement du cèdre de l'Atlas du parc de Belezma. Un retour du fléau de

dépérissement de cette espèce a été constaté au début du premier semestre 2014 dans la cédraie du mont Touggourt. A la différence de la forme précédente de ce dépérissement qui débutait par la cime de l'arbre pour s'étendre aux autres parties, la nouvelle forme affecte les feuilles puis s'étend au reste de l'arbre, a expliqué M. Briki qui a indiqué que les nouvelles études analyseront les feuilles et les cercles de croissance des arbres. La cédraie de Batna s'étend sur 7.000 hectares dont 5.700 hectares se trouvent dans le parc national de Belezma. 2.400 hectares d'arbres morts ont été nettoyés depuis l'apparition de ce fléau vers fin 2005 et début 2006.

EL TARF

Résorption de l'habitat précaire à Chatt

Près de 3.000 logements sont prévus dans la commune de Chatt, daïra de Ben M'hidi, dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP), a indiqué jeudi le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC). Issus d'un total de 4.500 logements/RHP, les travaux de ce projet de 2.940 unités, dont 440 seront attribués avant la fin de l'année en cours, se poursuivent à un rythme jugé encourageant, a ajouté Yacine Tahraoui tout en rappelant les efforts consentis par l'Etat pour l'éradication de ce type de constructions qui portent préjudice à l'image de marque de la ville. Le P/APC a, à ce titre, fait état de l'importante opération de démolition d'une série d'habitations précaires, ayant permis de récupérer sept sites destinés à la réalisation de nouveaux projets destinés à satisfaire la demande dans ce domaine. La même source a également fait état de la lourde responsabilité de ceux à qui incombe le traitement de ce dossier tout en rassurant les postulants sur la prise en charge progressive des demandes. Pour ce qui est de Ben Amar où il est recensé 787 familles résidant dans des habitats précaires, le maire de Chatt qui compte 42.000 habitants a indiqué que des travaux pour la construction de 140 logements dont 85 seront livrés incessamment, sont en cours. Tout en déplorant les difficultés rencontrées en matière de concrétisation de ces projets en raison notamment des lenteurs enregistrées dans le rythme d'avancement de certains chantiers, M. Tahraoui a, d'autre part, affirmé que 300 logements sociaux se poursuivent dans cette commune où il est enregistré 2.434 demandes. La wilaya d'El Tarf a bénéficié de 11.756 logements, tous types confondus, inscrits dans le programme quinquennal 2010/2014.

MOSTAGANEM

9 millions d'estivants ont visité les plages

Près de 9 millions d'estivants ont visité les plages de Mostaganem du 1^{er} juin au 31 août dernier, selon la Protection civile. La plus grande affluence a été enregistrée au mois d'août dernier où 7 millions d'estivants se sont rendus aux 19 plages autorisées à la baignade de la wilaya, a indiqué le chargé de l'information à la direction de la Protection civile, le lieutenant Ourari Mohamed. D'autre part, les agents de la Protection civile ont effectué 2.062 interventions pour sauver 1.362 personnes de la noyade durant la même période, apportant les premiers secours à 352 vacanciers et évacuant 306 autres aux centres de santé, a indiqué cet officier, signalant 19 cas de noyade dont 16 dans des zones non autorisées à la baignade. Il s'agit, entre autres, du port de pêche de la commune de Sidi-Lakhdar et de la partie est de la plage Sidi-Abdelkader dans la commune de Bahara. Trois cas de décès par noyade, deux hors des heures de surveillance et un à la plage Sablettes, ont été déplorés. La direction de la Protection civile a mobilisé 443 agents dotés de tous les moyens nécessaires d'intervention et de secours pour la saison estivale actuelle. La saison estivale précédente avait enregistré 14 cas de noyade, dont 13 dans des zones non autorisées à la baignade et un seul cas

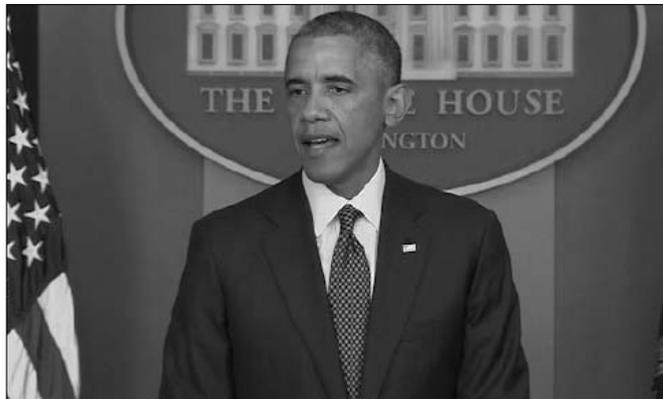
APS

EXÉCUTION DE STEVEN SOTLOFF

les Etats-Unis "ne se laisseront pas intimider"

Le bourreau, qui s'exprime avec un accent britannique, présente à la caméra un autre otage, un Britannique identifié comme David Cawthorne Haines, et menace de l'exécuter.

Barack Obama a affirmé que les Etats-Unis ne se laisseraient pas "intimider" par l'Etat islamique. Dénonçant "un acte de violence horrible", le président américain a assuré devant la presse à Tallinn, en Estonie, que l'objectif des Etats-Unis était que l'EI "ne soit plus une menace" pour la région. Mais il a souligné que cela prendrait du temps et ne pouvait se faire qu'en lien étroit avec des partenaires dans la région. "Je suis de retour, Obama" Dans la vidéo, intitulée "deuxième message à l'Amérique" et qui dure cinq minutes, on peut voir Steven Sotloff, à genoux, vêtu d'une blouse orange. Debout à côté de lui, un homme masqué, vêtu de noir et armé d'un couteau condamne l'intervention des Etats-Unis en Irak et porte son arme à la gorge du journaliste de 31 ans. Le bourreau, qui s'exprime avec un accent britannique, présente ensuite à la caméra un autre otage, un Britannique identifié comme David Cawthorne Haines, et menace de l'exécuter. "Je suis de retour, Obama, et je suis de retour à cause de ton arrogante politique étrangère envers l'Etat islamique", déclare l'homme masqué. Cette mise en scène, dont la



Maison Blanche a confirmé l'authenticité, est en tout point semblable à celle de la vidéo diffusée le 19 août - premier message à l'Amérique - où un insurgé à l'accent britannique décapitait le journaliste américain James Foley, âgé de 40 ans. L'homme avait ensuite indiqué que Sotloff - également montré dans cette première vidéo - serait le prochain, si les frappes aériennes n'étaient pas interrompues. Le Premier ministre britannique David Cameron a qualifié cette seconde vidéo, repérée par le centre américain de surveillance des sites islamistes SITE, d'"absolument écoeurante et ignoble". Il a annoncé qu'il allait réunir le comité d'urgence du gouvernement mercredi matin. Le secrétaire général de l'Onu Ban Ki-moon a fait part de son indignation mercredi : "Nous sommes tous indignés par les informations en provenance d'Irak concernant les

meurtres terribles de civils" par l'EI, "y compris la décapitation terrible d'un autre journaliste." Le président français François Hollande a condamné "avec horreur, si elle était confirmée, l'exécution abominable d'un Américain". "Cet acte barbare (...) révèle la nature ignoble" de l'EI, a-t-il ajouté. Le secrétaire général de l'Organisation Reporters sans frontières Christophe Deloire a déclaré à l'AFP : "C'est dégoûtant, révoltant, dégueulasse qu'il se trouve un groupe comme l'Etat islamique pour décapiter" les journalistes. La plus puissante organisation de défense des droits musulmans aux Etats-Unis, le Council on American-Islamic relations (CAIR), a également condamné l'exécution de Steven Sotloff : "Aucun mot ne peut décrire l'horreur, le dégoût et le chagrin ressentis par les musulmans aux Etats-Unis et dans le monde après cet acte de violence inconcevable et non-

islamique perpétré par le groupe terroriste EI", relève le CAIR. Sotloff, porté disparu depuis 12 mois, aurait été kidnappé le 4 août 2013 à Alep, en Syrie, près de la frontière avec la Turquie, mais son enlèvement avait été tenu secret. Sa famille, par l'intermédiaire d'un porte-parole, a fait savoir qu'elle était "au courant de cette horrible tragédie et qu'elle pleure sa mort dans l'intimité". "Il n'y aura aucun commentaire en public de la famille pendant cette période difficile", a-t-il précisé.

Shirley Sotloff, la mère du journaliste, s'était adressée directement au chef de l'EI, Abou Bakr al-Baghdadi, pour le supplier de libérer son fils, dans une vidéo diffusée le 27 août.

La publication il y a deux semaines de la vidéo de l'exécution de James Foley avait fait l'effet d'un électrochoc aux Etats-Unis où de nombreuses voix avaient appelé le président Barack Obama à étendre les frappes aériennes sur le territoire syrien, où l'Etat islamique a mis sous sa coupe de vastes pans de territoires. **Agence**

IRAK

350 nouveaux soldats américains envoyés à Bagdad

Le président américain, Barack Obama, a ordonné, mardi 2 septembre, l'envoi de 350 soldats américains supplémentaires à Bagdad pour protéger les locaux et le personnel diplomatiques, a annoncé la Maison Blanche. Cette annonce intervient quelques heures après la diffusion d'une vidéo, pas encore authentifiée par les Américains, où l'on voit les djihadistes de l'Etat islamique (EI) décapiter un second otage américain. Le président a autorisé le département de la Défense à répondre à une demande du département d'Etat qui réclamait environ 350 personnels militaires supplémentaires pour protéger nos bureaux et notre personnel à Bagdad", indique la présidence. "Nous allons également continuer à soutenir le gouvernement irakien dans ses efforts pour contenir l'Etat islamique qui constitue une menace non seulement pour l'Irak mais pour tout le Moyen-Orient et le personnel et les intérêts américains dans cette région", poursuit la Maison Blanche. Ce renfort portera à 820 le nombre de soldats américains déployés en Irak depuis les 15 et 30 juin après le début de l'offensive éclair des djihadistes en Irak, détaille le Pentagone dans un communiqué, ajoutant que 405 soldats assureraient dorénavant la protection des diplomates américains en Irak. Ces forces supplémentaires ne sont pas envoyées pour combattre, précise la présidence américaine.

SOMALIE

Le chef des shebabs pourrait avoir été tué



Le chef suprême des islamistes somaliens shebabs, Ahmed Abdi "Godane", a été "très probablement" tué dans une frappe américaine en Somalie, même si des vérifications restent nécessaires, ont indiqué mercredi des sources sécuritaires somaliennes et occidentales. Après cette frappe menée dans la nuit de lundi à mardi, "il y a de très fortes probabilités qu'il soit mort. (...) Cela nécessite encore des vérifications sur la zone, ce qui n'est pas simple", a déclaré une source sécuritaire occidentale ayant requis l'anonymat. "Il est très probablement

mort (...), mais nous continuons à évaluer la situation", a expliqué de son côté, également sous le couvert de l'anonymat, un haut responsable des forces somaliennes de sécurité.

Les insurgés "discutent de la succession de Godane", a affirmé ce haut responsable sans autre précision. "Nous pensons que le chef des shebabs est mort, bien que nous n'ayons pas son corps et que le mouvement ne l'ait pas annoncé". Un haut responsable shebab contacté a refusé de confirmer ou de démentir la mort de Godane, ligne adoptée par le groupe

islamiste depuis la frappe aérienne américaine.

Série ininterrompue de défaites militaires

Si elle était confirmée, sa mort serait un coup très dur porté aux shebabs, qui essuient une série ininterrompue de défaites militaires et perdent du terrain depuis août 2011. Plusieurs chefs historiques du groupe et successeurs potentiels ont en outre été tués ou ont pris leurs distances après de sanglantes luttes internes en 2013, dont Godane est sorti vainqueur.

L'opération menée par les forces spéciales américaines à l'aide de drones et d'avions s'est déroulée lundi à 15 h 20 GMT et a visé une réunion de hauts responsables shebabs à laquelle participait Godane, selon le contre-amiral John Kirby, porte-parole du Pentagone. Les Etats-Unis ont ajouté qu'ils ignoraient le sort du chef des shebabs, qui était la cible de la frappe. Ahmed Abdi "Godane" figure parmi les dix hommes les plus recherchés dans le monde pour terrorisme par les Etats-Unis, qui ont mis sa tête à prix pour 7 millions de dollars. **Agence**

Inauguration d'un mémorial aux handicapés victimes du nazisme

Page 14

12^{ES} RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE BEJAÏA

Une quarantaine d'œuvres cinématographiques au programme

Les 12^{es} Rencontres cinématographiques de Béjaïa se tiendront du 7 au 13 septembre et proposeront la projection d'une quarantaine d'œuvres cinématographiques, entre documentaires, courts et longs métrages, selon le programme dévoilé mardi à Alger par les organisateurs.

Page 12



NADIA LABIDI RENCONTRE LES PROFESSIONNELS DU PATRIMOINE CULTUREL MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL

La Casbah d'Alger et la réhabilitation de l'archéologie au cœur de la rencontre

La nécessité d'une prise en charge urgente et efficace de La Casbah d'Alger et la réhabilitation de l'archéologie et de la recherche scientifique étaient au cœur d'une rencontre organisée lundi à Alger par la ministre de la Culture, Nadia Labidi, avec les professionnels du patrimoine culturel matériel et immatériel.

Page 13



BOX-OFFICE AMÉRICAIN

Un été décevant !

Les recettes du box-office américain ont plongé cet été au plus bas depuis 1997 hors inflation, montrant que les consommateurs frôlent l'indigestion de films à suites, gros bras et superhéros des studios de Hollywood.

Page 14

12^{ES} RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE BEJAÏA

Une quarantaine d'œuvres cinématographiques au programme

Les 12^{es} Rencontres cinématographiques de Béjaïa se tiendront du 7 au 13 septembre et proposeront la projection d'une quarantaine d'œuvres cinématographiques, entre documentaires, courts et longs métrages, selon le programme dévoilé mardi à Alger par les organisateurs.

Portée sur le court métrage et le documentaire, cette édition ne compte que cinq longs métrages de fiction dont *El Wahrani* (L'Oranais) de Lyes Salem qui sera projeté en ouverture de la manifestation le lendemain de son avant-première nationale à Alger. *Loubia Hamra* de Narimane Mari, *C'est dans la boîte* de Djamel Beloucif, *Je ne suis pas mort* du tunisien Mehdi Ben Attia et *Poussière d'empire* du vietnamien Lam Lé, constituent le reste des longs métrages proposés au public de la cinémathèque de Béjaïa. Deux séances seront réservées aux courts-métrages avec la projection des dernières œuvres algériennes dont *Passage à niveau* de Anis Djiaïd, *Iminig* de Menad Embarek et *Les jours d'avant* de Karim Moussaoui plusieurs fois primé. *Cambodia 2099* du cinéaste franco-cambodgien Davy Chou, *Précipices* de la Tunisienne Nadia Toujjer seront également projetés au public. La catégorie documentaire, la plus étoffée de ces rencontres avec 18 œuvres au programme, verra la projection de films comme *Ramallah* de la réalisatrice française Flavie Pintel, *Mohamed sauvé des eaux* de la Libanaise Safaa Fathy, ainsi que les documentaires algériens *El oued et oued* (Abdenour Zahzah) et *Hna Berra* (Bahia Bencheikh El Fegoun et Meriem Achour). Les organisateurs ont également prévu des débats après chaque projection ainsi qu'un *Café-ciné* pour

permettre aux cinéphiles de Béjaïa de rencontrer les réalisateurs participants. Comme chaque année, les Rencontres cinématographiques de Béjaïa organisent un atelier d'écriture de scénario de court métrage qui "s'ouvrira cette année sur les jeunes cinéastes maghrébins", selon les organisateurs. Créé en 2003 par l'association "Project' Heurts", cet événement a pour objectif d'offrir à la ville un rendez-vous cinématographique annuel ainsi qu'un espace de débat autour du cinéma. En dehors des Rencontres, l'association organise également un ciné-club régulier impliquant un grand nombre de lycéens, ainsi que des ateliers d'"éducation à l'image" pour apprendre à des collégiens à faire des films avec des téléphones portables. Initialement prévues au mois de juin, les Rencontres cinématographiques de Béjaïa ont été reportées au mois de septembre suite au saccage de la maison de la Culture abritant le siège de l'association en avril dernier dans le sillage de la campagne électorale de l'élection présidentielle.



MEDERSA DE CONSTANTINE

Dédié aux figures emblématiques de la cité

Édifice emblématique de la cité, surplombant le ravin du Rhumel, la Medersa de Constantine, une magnifique bâtisse de style néo-mauresque, longtemps sous-exploitée, sera ressuscitée à la faveur de l'opération en cours de réhabilitation et d'équipement qui en fera un centre dédié aux figures historiques et culturelles de l'antique Cirta en prévision de la manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe".

La Medersa, archétype d'une architecture urbaine propre à l'Algérie

Implantée en haut d'une impressionnante falaise, tout à côté de la passerelle Mehdi Slimane (ex-Perréaux), à proximité de Chât. 1, arrière principale de la vieille ville et du mythe café Nedjma, la Medersa, une construction coloniale datant du début du vingtième siècle, est, de l'avis de nombreux architectes-urbanistes "un joyau architectural unique, emblème de l'architecture néo-mauresque". Immortalisant le métissage de deux cultures et de deux architectures antagonistes, orientale et occidentale, la Medersa est un établissement d'enseignement supérieur construit, entre 1906 et 1909 pour former les cadres de la justice et du culte musulman. L'œuvre est de l'architecte Pierre-Louis Bonnel, sur des dessins d'Albert Ballu, inspecteur général, à l'époque, du service d'architecture de l'Algérie. Elle regorge des valeurs architecturales intrinsèques et extrinsèques plurielles. Une façade captivante avec quatre couples vertes et un dôme central, assorties à un vestibule avec un porche imposant s'ouvrant sur une belle cour dallée de marbre et une fontaine stylisée qui rappelle la délicatesse de l'architecture arabo-musulmane. A l'intérieur une floraison esthétique alliant grâce, finesse et beauté est visible sur les sculptures et les colonnades. L'ensemble des murs est tapissé, à mi-hauteur, de

carreaux de faïence lambrissée. Sur le chantier de réhabilitation de l'édifice, entamé il y a quelques mois, la phase de réparation des infiltrations d'eau et du confortement de plusieurs endroits de la bâtisse est "bien avancée", affirme Mohamed Zaïf, architecte et chef de projet. Suivront ensuite des travaux d'étanchéité devant consolider les différentes structures du monument. Une équipe pluridisciplinaire composée d'algériens et d'européens, spécialisés dans la restauration, a été sollicitée pour la deuxième phase de la réhabilitation de la Medersa, selon M. Zaïf qui précise que le respect du style architectural de la bâtisse et la reprise à l'identique de ses éléments ornementaux seront le fil conducteur de l'étape de mise en valeur de l'édifice. L'espace élevé au rang de "Centre des figures historiques et culturelles de la ville de Constantine" sera équipé d'un éclairage muséographique et doté d'ascenseurs et d'accès pour personnes à mobilité réduite.

Elle a vu défiler Malek Bennabi, M'hamed Benguettaf et bien d'autres encore

Inaugurée en avril 1909 pour former des auxiliaires musulmans de la justice et renforcer, par ricochet, la domination coloniale, la Medersa de Constantine, véritable temple du savoir, à l'instar de celles d'Alger et de Tlemcen a formé des générations de lettrés bilingues. Forts de leur double culture, les médésiens manifestent une résistance identitaire, intellectuelle, linguistique, religieuse et culturelle et constituent une cuvée des cadres de la nation. Le penseur Malek Bennabi (1905-1973) qui s'est penché sur les problèmes de civilisation en général et ceux du monde musulman en particulier, à qui on doit le concept de "colonisabilité" était l'un des médésiens les plus illustres de Constantine.

M'hamed Benguettaf (1939-2014), dramaturge, homme de théâtre et comédien fut également un élève de la Medersa de Constantine. Ce lieu du savoir dispensait des cours de grammaire et de littérature arabes, de droit, de jurisprudence, de théologie, de langue française, d'arithmétique et de géométrie. Au terme de trois années d'étude, les candidats admis aux examens recevaient le "Brevet d'études musulmanes".

En 1951, la Medersa fut érigée en lycée d'enseignement franco musulman, avant de devenir un lycée national. En 1966 l'édifice fut attribué au secteur de l'enseignement supérieur pour y loger une annexe de l'université d'Alger qui constitua le premier noyau de l'université de Constantine. Après 1971, date de la réception de l'université de

Constantine, la Medersa fut transformée en bibliothèque universitaire, avant de devenir le CURER (Centre universitaire de recherche et de réalisation). Dans les années 1990, la structure sera transformée en centre de documentation spécialisé dans les mémoires de fin de cursus de graduation et de post-graduation, avant de devenir le siège de l'académie universitaire, pour abriter ensuite, dans les années 2000, le siège de la fondation Benbadis et la cellule de réhabilitation et de sauvegarde de la vieille-ville.

L'émergence de la Medersa en centre dédié aux figures historiques et culturelles de la ville est "une seconde vie" pour cet édifice à travers lequel la cité remontera le temps, transcendera le passé et mettra à l'honneur les femmes et les hommes qui ont mar-

FESTIVAL "LA LECTURE EN FÊTE" Ain Defla accueille la 4^e édition

La 4^e édition du festival "la lecture en fête", s'est ouverte lundi à la maison de la culture Emir-Abdelkader d'Ain Defla avec au programme diverses activités visant notamment à sensibiliser les jeunes enfants sur l'importance de la lecture. Près de 30 communes de la wilaya, parmi lesquelles des localités enclavées, abriteront cette manifestation scientifique et culturelle qui se poursuivra jusqu'au 15 septembre, a indiqué la direction de la culture de la wilaya.

Une bibliothèque ambulante dont la mission principale est de rendre le livre à la portée des enfants, sillonnera les communes concernées, en proposant aux bambins, scolarisés et non scolarisés, des livres scientifiques, des livres de contes et de récits, a précisé de même source soulignant l'importance d'encourager l'enfant à aimer lire.

Toutes les conditions humaines et matérielles ont été mobilisées pour la réussite de ce festival, a affirmé la même source, qui émet le souhait de voir cette manifestation contribuer à un regain d'intérêt pour le livre.

Des pièces de théâtre, ateliers consacrés notamment à l'écriture, dessins et travaux manuels, figurent au programme de cette manifestation culturelle.

NADIA LABIDI RENCONTRE LES PROFESSIONNELS DU PATRIMOINE CULTUREL MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL

La Casbah d'Alger et la réhabilitation de l'archéologie au menu

La nécessité d'une prise en charge urgente et efficace de La Casbah d'Alger et la réhabilitation de l'archéologie et de la recherche scientifique étaient au cœur d'une rencontre organisée lundi à Alger par le ministre de la Culture, Nadia Labidi avec les professionnels du patrimoine culturel matériel et immatériel.

Organisée à la Bibliothèque nationale, cette rencontre a été l'occasion pour les professionnels du secteur de s'exprimer à l'instar de l'architecte-restaurateur Yacine Ouagni, ancien chef de projet à La Casbah d'Alger qui a déploré l'absence de "vision pour l'après-restauration". Tout en insistant sur l'urgence de s'occuper sérieusement de ce site, cet expert a relevé les insuffisances des institutions de la Culture en matière d'animation, de gestion et d'exploitation des sites patrimoniaux. Plusieurs architectes et représentants d'associations présents à cette rencontre ont également demandé à la première responsable du secteur une prise en charge rapide, sérieuse et définitive du dossier de La Casbah, tout en insistant sur la nécessité de restaurer toutes les Casbah et Ksour du pays. Pour sa part Hmida Ben Naoum, chercheur au Centre national de recherche préhistoriques anthropologiques et historiques (CNRPAH), a exposé la nécessité de mettre en place un "objectif commun régi par une politique du ministère pour la gestion et la préservation du patrimoine culturel". L'importance donnée à l'archéologie et les mécanismes régissant cette discipline étaient également au cœur des débats avec notamment la proposition de création d'un institut national



d'archéologie préventive à même d'accompagner les grands chantiers et aménagements que connaît le pays. Réhabiliter la discipline au niveau local, ouvrir le champ aux chercheurs et créer des passerelles entre l'université et le ministère de la Culture afin de former et exploiter les compétences nationales étaient les recommandations essentielles des archéologues participants. Après un long débat, le ministre de la

Culture a souligné l'obligation d'impliquer davantage "les professionnels algériens et la société civile" dans la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel ainsi que la nécessité de "la vulgarisation, de la sensibilisation et l'implication d'autres secteurs dans ce domaine". Afin de préserver le patrimoine culturel matériel et immatériel, le ministre de la Culture a relevé la nécessité de "fédérer les compétences et de

corriger les erreurs du passé, et surtout d'encourager et généraliser la formation de formateurs et les chantiers écoles". Ce débat a été le dernier d'une série de rencontres organisées par le ministre de la Culture avec les professionnels de plusieurs secteurs dont le livre, le cinéma et les arts plastiques en préparation des assises nationales de la culture.

MOSTRA DE VENI SE, À QUATRE JOURS DU VERDICT

Deux favoris en lice

Quatre jours du palmarès de la Mostra de Venise, le silence et le film d'ouverture *Birdman* étaient vos mardi comme favoris de la compétition, qui a vu l'entrée en lice du dérangeant film du Japonais Shinya Tsukamoto, *Nobi*.

Quelques poids lourds sont encore à venir d'ici à samedi, jour de clôture, dont le très attendu *Passolini* d'Abel Ferrara, qui sera projeté jeudi et qui pourrait venir bouleverser le classement de la chasse au Lion. Annonce comme "onirique et visionnaire, entre réalité et fantasmé", ce biopic, qui s'intéresse aux dernières heures troubles de la vie du poète, auteur et réalisateur italien, homosexuel et marxiste, Pier Paolo Pasolini, pourrait bien enfiévrer un Lido un peu abasourdi par une semaine de guerres, de crises et autres calamités du monde. Lundi soir, ce fut pire encore avec l'entrée en lice du Japonais Shinya Tsukamoto et de son provoquant *Nobi* torrent d'hémoglobine, d'amputations et de chaires déchiquetées et

même de cannibalisme à vous donner la nausée. Du reste, la salle, trop petite au départ pour accueillir tous les spectateurs, s'est un peu vidée au cours des 87 longues minutes que dure ce supplice pour les yeux, qui met en scène des soldats japonais livrés à eux-mêmes dans une jungle des Philippines en fin de Seconde Guerre mondiale. A la grande surprise d'un public majoritairement occidental, le film a toutefois été applaudi par un groupe de fans japonais du réalisateur, considéré comme le chef de file nippon du mouvement cyberpunk, genre de la science-fiction qui décrit des mondes violents et décadents. Se livrant à un décryptage très intellectuel de son oeuvre, il a expliqué avoir voulu s'enterrer sur les raisons "qui poussent l'être humain au milieu d'une nature aussi belle à faire une guerre aussi stupide". On aurait donc tort d'écartier Shinya Tsukamoto de la course au titre. D'autant qu'avant ce dernier, sept de ses films avaient été projetés à Venise dans des sections directs et que deux avaient été

primés, en 2002 (Prix spécial du jury) et en 2011 (catégorie "Orizzonti", dédiée au cinéma d'avant-garde).

Critiques contre public

Mardi, c'était encore *The Look of Silence*, poignant documentaire sur l'épuration anticomuniste de 1965 en Indonésie, de l'Américain Joshua Oppenheimer, qui était le préféré des critiques dans un classement établi par une dizaine de quotidiens italiens. Côte public, ce dernier était toutefois devancé par *Birdman*, du Mexicain Alejandro González Inarritu, qui avait ouvert le festival. *L'Ex-Batman* de Tim Burton, Michael Keaton, y incarne justement un acteur célèbre pour avoir porté le costume d'un super-héros mais aujourd'hui sur le déclin, et décidé à renouer avec sa gloire passée en montant un spectacle à Broadway. Autre long-métrage attendu mardi, celui du Suédois Roy Andersson au titre imprononçable - *En duva satt på en gren och funderade på tillvaron*, traduisé *Qui pigeon assis sur une*

branche réfléchit sur l'existence", un vagabondage sur l'absurdité et le sens de la vie à travers les yeux d'un vendeur d'articles de fantaisie et de son ami atteint de troubles psychologiques.

La journée devait être marquée par la remise du deuxième Lion d'or de la semaine pour l'ensemble d'une carrière. Après le documentariste américain Frederick Wiseman, vendredi, c'est sa compatriote, la monteuse Thelma Schoonmaker, collaboratrice historique de Martin Scorsese qui sera récompensée dans la grande salle du Palais du cinéma. Agée de 74 ans, Thelma Schoonmaker a rencontré Scorsese en 1967 sur le tournage de *Qui frappe à ma porte*.

Elle a ensuite monté tous les films du cinéaste à partir de 1980, dont *Raging Bull* (1980), *Aviator* (2004) ou *Les infiltrés* (2006), obtenant pour chacun d'eux l'Oscar du meilleur montage.

BOX-OFFICE AMÉRICAIN

Un été décevant !

Les recettes du box-office américain ont plongé cet été au plus bas depuis 1997 hors inflation, montrant que les consommateurs frôlent l'indigestion de films à suites, gros bras et superhéros des studios de Hollywood.



Entre le premier week-end de mai et le dernier d'août qui marque la fin de la saison estivale, les salles ont engrangé 4,05 milliards de dollars, en baisse de 15 % sur un an, soit le montant le plus bas depuis les 3,75 milliards de 2006, selon Paul Dergarabedian, analyste de Rentrak. Corrigé de l'inflation, c'est même le pire été depuis 1997, soit 17 ans, ajoute Rentrak, institut de recherche spécialisé dans le divertissement. Cet été pâtit certes d'une comparaison difficile avec le millésime exceptionnel de l'an dernier, avec des cartons comme *Iron Man 3* (409 millions aux Etats-Unis, 1,2 milliard à l'international) ou *Despicable Me 2* (368 millions sur le territoire national, 970 dans le monde). Cet été, les films de superhéros et d'action ont été de nouveau déclinés à toutes les sauces. *Les Gardiens de la Galaxie* tirant son épingle du jeu et devenant même le plus gros film de l'année aux Etats-Unis, surpassant *Captain America: le soldat de l'hiver*, avec 280 millions de dollars de recettes. Autre succès estival, *Transformers: l'âge de l'extinction* a enregistré

244 millions de recettes nationales et plus d'1 milliard à l'international. Mais d'autres ont déçu, notamment *Hercule*, *Edge of Tomorrow* et surtout *Expendables 3*, ce dernier amassant à peine 34 millions de dollars malgré une brochette de stars: Schwarzenegger, Stallone, Mel Gibson, Wesley Snipes, Harrison Ford, Antonio Banderas...

Concepts fatigués

Expendables 3 est à l'inverse le cas d'école "du film à série avec un concept fatigué" et des têtes d'affiches que les spectateurs sont peut-être également lassés de voir dans des films d'action. Il met justement en scène une équipe commando un peu vieillissante face à une autre plus jeune. "Au début c'était amusant de voir ce regard différent sur les héros de films d'action, puis le concept s'est essouffé". Les observateurs saluent le travail de Disney avec sa filiale Marvel, qui adapte au grand écran avec succès les innombrables héros de BD de la maison d'édition éponyme. Après l'immense succès de *La Reine*

des neiges l'an dernier, l'empire de Mickey a de nouveau été plébiscité par le public avec *Maléfique*, sur la sorcière de *La belle au bois dormant*, interprétée par la charismatique Angelina Jolie. La maison mère de Mickey n'est toutefois pas à l'abri d'un faux pas car *Planes 2* a déçu. Beaucoup de films rentrent dans leurs frais grâce à leur carrière à l'international et en particulier en Chine, notamment les flops comme *Edge of Tomorrow* avec Tom Cruise ou la comédie avec Melissa McCarthy *Tammy*. Cet été semble aussi avoir confirmé la quasi-disparition en salles des comédies dramatiques, qui sortent de plus en plus directement en vidéo à la demande, à l'exception de quelques titres comme *Boyhood*, considéré comme un prétendant aux Oscars, ou des films indépendants comme *Nos étoiles contraires*. La cuvée 2015 ne devrait pas changer beaucoup la donne: *The Avengers: Age of Ultron*, un remake de *Mad Max*, *Jurassic World* et le nouveau héros Marvel *Ant-Man* sont attendus avec toutefois un nouveau dessin animé Pixar: *Inside Out*.

BERLIN

Inauguration d'un mémorial aux handicapés victimes du nazisme

Après des années d'une campagne difficile, menée par les familles des victimes et par des militants berlinois, le parlement allemand avait voté en novembre 2011 l'érection d'un monument dédié aux victimes handicapées des nazis. D'ailleurs, il a été inauguré mardi dernier aux 300.000 personnes handicapées massacrées en secret par les nazis. L'édifice se compose d'un mur de verre aux reflets bleutés de 24 mètres de haut, posé sur un socle noir et flanqué de panneaux explicatifs. Il se trouve au numéro 4 de la Tiergartenstrasse, sur les ruines de la villa cossue où fut élaboré en secret le programme "T4", début 1940, cyniquement baptisé "programme d'euthanasie" par ses concepteurs. Au son d'un poignant solo de violoncelle, plusieurs proches ont rendu hommage à leurs défunts.

Mémoire collective

Dans l'esprit de la soixantaine de bureaucrates et de médecins qui ont planifié ces massacres, en lisière du vaste parc de Tiergarten, il s'agissait d'éliminer les handicapés mentaux ou physiques considérés comme une charge pour la société. Avisés du décès de Benjamin Traub par une simple lettre, ses parents avaient été priés d'accueillir sa mort "comme un soulagement", au motif qu'il souffrait "d'une maladie mentale sérieuse et incurable". Entre janvier 1940 et août 1941, plus de 70.000

personnes ont été gazées dans six lieux dédiés. Les protestations individuelles ont entraîné l'arrêt officiel du programme mais les meurtres ont continué sous d'autres formes - privation de nourriture, négligence, injections de doses létales d'antidouleurs par de prétendus soignants. On évalue à plus de 300.000 personnes le nombre de victimes totales de ces massacres, jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale en 1945. Le mémorial berlinois sera le premier monument national à leur être dédié. Malgré les grands procès de Nuremberg menés dans l'après-guerre, la campagne "T4" a eu très peu de suites judiciaires et une grande partie des professionnels de santé impliqués avaient simplement poursuivi leurs carrières après la chute de la dictature nazie.



Un thymus fonctionnel recréé à partir de fibroblastes

Des chercheurs ont réussi à obtenir un thymus fonctionnel dans un animal vivant à partir de cellules cultivées en laboratoire. Un espoir pour traiter des patients dont le système immunitaire est défaillant.

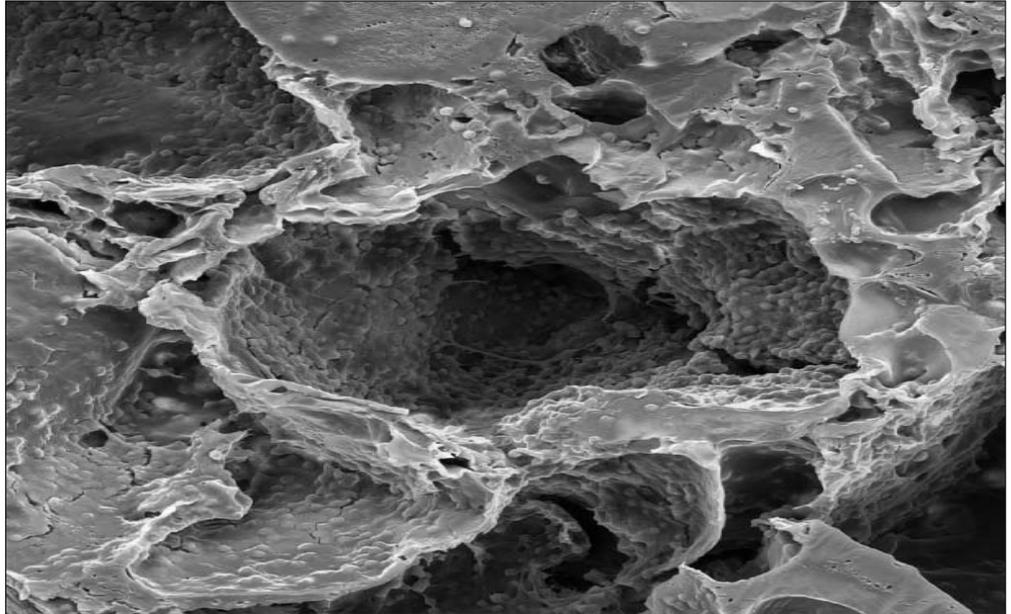
Le thymus est un organe situé à proximité du cœur et qui sert à la maturation des lymphocytes T, le T de thymus ayant d'ailleurs servi à nommer ces globules blancs essentiels à la défense de l'organisme. Or, des personnes qui souffrent de déficiences graves du système immunitaire peuvent avoir besoin de recevoir une greffe de moelle osseuse ou de thymus. Se pose alors la question du donneur...

Dans un article paru dans *Nature Cell Biology*, des scientifiques de l'université d'Édimbourg (Royaume-Uni) décrivent une avancée majeure : ils ont pu obtenir un thymus de remplacement fonctionnel dans une souris vivante, à partir de cellules cultivées en laboratoire. Pour cette expérience, les chercheurs ont utilisé des fibroblastes d'embryon de souris, qu'ils ont reprogrammés pour qu'ils deviennent des cellules de thymus. Les biologistes ont utilisé un facteur de transcription appelé FOXP1 (forkhead box N1) nécessaire au développement des cellules épithéliales du thymus. Les cellules reprogrammées par FOXP1 ont changé de forme et ressemblaient à des cellules thymiques. De plus, l'expression du gène *foxn1* était suffisante pour reprogrammer des fibroblastes en cellules épithéliales thymiques fonctionnelles : in vitro, ces cellules permettaient le développement de lymphocytes T4 et T8. Les personnes qui subissent une greffe de moelle osseuse doivent reconstituer leur système immunitaire. Une greffe de cellules thymiques pourrait les y aider.

Le thymus recréé est bel et bien fonctionnel

L'étape suivante consistait à greffer les cellules dans l'animal. Les chercheurs ont mélangé les cellules reprogrammées avec d'autres cellules thymiques et les ont greffées sur un rein de souris pour former un organe de remplacement. Le nouvel organe était un mini-thymus complet et fonctionnel, contenant tous les sous-types de cellules épithéliales thymiques nécessaires pour la différenciation des lymphocytes T.

Les applications médicales sont nombreuses. Il pourrait ainsi être possible de greffer un thymus pour stimuler la fonction immunitaire de patients. La



technique pourrait permettre de fabriquer en laboratoire des lymphocytes T compatibles avec le patient, utilisables lors de thérapies cellulaires. Ces traitements pourraient servir aux patients qui ont reçu une greffe de moelle osseuse, pour accélérer la reconstruction du système immunitaire. C'est aussi un espoir pour les nouveau-nés souffrant de maladies génétiques empêchant le développement normal de leur thymus. Enfin, des personnes âgées pourraient aussi bénéficier de cette innovation, car la fonction thymique décline assez tôt lors du vieillissement.

Ces travaux apportent des avancées importantes pour la médecine régénératrice qui cherche à générer des organes pour des greffes, à partir de cellules cultivées in vitro, comme l'explique Clare Blackburn, un des auteurs de cette étude : « notre recherche représente un pas important vers l'objectif de générer au laboratoire un thymus artificiel utile du point de vue clinique ».

Le thymus apprend aux bébés à reconnaître les bonnes bactéries

Comment le système immunitaire apprend-il à distinguer les bonnes bactéries parmi les hordes de micro-organismes lorsqu'elles colonisent l'appareil digestif du nouveau-né ? Une étude montre que les lymphocytes T effectuent cet apprentissage dans le thymus, là où ils terminent leur éducation. De quoi, peut-être, trouver de nouvelles armes contre les inflammations gastriques chroniques, comme la maladie de Crohn.

Les lymphocytes T constituent une population de globules blancs qui naissent dans le thymus. Ils inhibent

l'action des lymphocytes tueurs, afin de maintenir l'homéostasie immunitaire et de protéger les bactéries intestinales.

Le jour de sa naissance, chaque être humain est subitement confronté aux micro-organismes qui foisonnent dans l'environnement. Bactéries, virus et champignons vont alors coloniser le système digestif pour former le microbiote. Cet écosystème participe à la digestion et aide à lutter plus efficacement contre les infections alimentaires.

Bien que favorable à la santé, cette flore microbienne n'en est pas moins étrangère. Depuis de nombreuses années, les scientifiques se demandent comment le système immunitaire différencie les bonnes bactéries des mauvaises. En l'absence d'un tel mécanisme, des inflammations chroniques de l'intestin, comme la maladie de Crohn, pourraient se développer.

La maladie de Crohn est une pathologie inflammatoire intestinale chronique. Elle mène à des douleurs abdominales. Des cellules immunitaires spécialisées, appelées lymphocytes T régulateurs, inhibent l'action de certains lymphocytes impliqués dans la destruction des corps étrangers. Les lymphocytes T régulateurs ont un rôle essentiel dans le maintien de l'homéostasie immunitaire et dans la prévention de l'auto-immunité, qui correspond à une destruction des tissus de l'organisme. Des études récentes suggèrent qu'ils seraient également responsables de la tolérance vis-à-vis des micro-organismes intestinaux. Une équipe américaine de la Georgia Regents University (États-Unis) vient de montrer que cette fonction s'établit dans

le thymus, là où se développent les lymphocytes T, d'où cette lettre pour les désigner, d'ailleurs. Ces travaux ont été publiés dans la revue *Nature*.

Éducation des lymphocytes T régulateurs dans le thymus

L'étude s'appuie sur une première observation montrant que des souris ne possédant pas de lymphocytes T régulateurs souffrent de colites (inflammations du côlon). Par contre, si ces souris reçoivent préalablement des lymphocytes T régulateurs provenant du thymus, elles ne développent pas de maladie.

Les chercheurs se sont alors demandé où les lymphocytes T régulateurs étaient éduqués. Apprennent-ils à reconnaître les bactéries commensales dans le thymus, l'organe où ils finissent leur développement, ou bien dans le tube digestif, quand ils commencent à travailler ? Pour répondre à cette question, les scientifiques ont mis en place une étude complexe leur permettant de comparer les proportions de lymphocytes T régulateurs éduqués dans les deux endroits. Cette expérience se base sur la détection des récepteurs de surface des cellules immunitaires. Leurs résultats montrent que même si certains lymphocytes apprennent à reconnaître le microbiote dans le tube digestif, la majorité le fait dans le thymus.

Les lymphocytes T régulateurs font l'objet de nombreuses recherches. En effet, en contrôlant leur production, les chercheurs pourraient développer des traitements contre certaines maladies auto-immunes, comme la maladie de Crohn. Leur manipulation permettrait d'éviter les rejets de greffes.

Les Européens envisagent de boycotter la Coupe du monde de football en Russie

Les Européens envisagent de boycotter la Coupe du monde de football en Russie en 2018 en cas de nouvelle aggravation du conflit en Ukraine, mais vont sans tarder renforcer leurs sanctions économiques contre Moscou.

L'idée d'un boycott sportif figure dans un "document de travail discuté avec les Etats membres", a indiqué mercredi une source européenne. "Mais comme une possibilité plus tard, pas maintenant", a-t-elle ajouté.

Selon le *Financial Times*, le document parle d'une "action coordonnée au sein du G7 et au-delà pour recommander la suspension de la participation de la Russie à de grands événements culturels, économiques ou sportifs (courses de Formule 1, compétitions de football de l'UEFA, Coupe du monde 2018, etc.)".

La Russie doit organiser à l'été 2018 la Coupe du monde de football, quatre ans après avoir accueilli les jeux Olympiques d'hiver 2014 à Sotchi en février.

Des appels au boycott ont été lancés cet été par plusieurs hommes politiques allemands, ntre l'Ukraine.

Un porte-parole de la Fifa, sollicité par l'AFP, a renvoyé à un communiqué publié le 25 juillet sur le site de l'instance internationale. "L'histoire a montré que le boycott des événements sportifs n'était pas la solution la plus efficace pour régler les problèmes", estime la Fifa.

La Fédération allemande de football (DFB) s'est aussi opposée à un tel boycott, jugeant contre-productif celui des jeux Olympiques de Moscou en 1980 après l'invasion par l'armée soviétique de l'Afghanistan. "Le boycott de 1980 n'a rien apporté. Ça n'avait été préjudiciable qu'aux sportifs", a expliqué mardi le président de la DFB, Wolfgang Niersbach. La Russie a déjà été suspendue du club des pays développés du G8, dont un sommet qui devait se réunir en juin à Sotchi s'est déroulé à sept à Bruxelles.

Dans l'urgence

Dès le mois de mars, après le déclenchement des hostilités et l'annexion de la Crimée, Daniel Cohn-Bendit, alors eurodéputé écologiste, avait appelé au boycott du Mondial-2018.



Après les informations sur une intervention directe de troupes russes dans l'est de l'Ukraine aux côtés des séparatistes pro-russes, les Européens ont décidé samedi d'accroître leurs sanctions contre Moscou, économiques mais aussi ciblées contre des personnes ou des entités russes impliquées dans le conflit.

A la demande des 28 chefs d'Etat ou de gouvernement, la Commission européenne a donc préparé d'urgence, et adopté mercredi, des "propositions pour que l'UE prenne des mesures supplémentaires significatives".

Elles "complètent celles qui avaient été adoptées le 31 juillet" et concernent comme prévu "les marchés de capitaux, la défense, les biens à double usage" civil et militaire, et "les technologies sensibles", s'est contenté d'indiquer la Commission dans un communiqué.

Ces propositions "vont maintenant être

examinées par les Etats membres", dont les ambassadeurs se réunissaient dès mercredi après-midi à Bruxelles, en vue de leur adoption. La ministre italienne des Affaires étrangères et futur chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, avait déclaré mardi que l'UE devait prendre sa décision d'ici à vendredi.

Les principales pistes consisteraient à restreindre encore l'accès de la Russie aux marchés financiers européens, et à durcir les conditions de vente des technologies pouvant avoir une utilisation militaire et pour l'exploitation pétrolière. Les Etats membres "prendront leur décision en prenant en compte les événements sur le terrain", a indiqué Maja Kocijancic,

Formule 1, Le Grand Prix de Russie menacé aussi de boycott

Les dirigeants européens ont demandé à la Commission Européenne de préparer de nouvelles sanctions contre la Russie. Celles-ci doivent être présentées aux vingt-huit dans la semaine et une décision sera prise en fonction de l'évolution de la crise ukrainienne sur le terrain. Le *Financial Times* rapporte que l'Union Européenne envisage notamment un boycott de la Russie des "événements culturels, économiques ou sportifs internationaux", comme la Coupe du monde de football et la Formule 1. La Russie doit en principe accueillir son premier Grand Prix de son histoire le 12 octobre prochain.

Allemagne-Argentine, des retrouvailles, pas une revanche

Cinquante-et-un jours après son triomphe mondial au Brésil, l'Allemagne retrouve l'Argentine, sa dernière victime vers la "4e étoile", privée cette fois de Lionel Messi, mercredi à Düsseldorf.

Les deux sélectionneurs sont d'accord: ce match, annoncé fin mars par la fédération allemande "pour affronter des grandes nations", n'est en aucun cas une revanche mais marque la fin d'un cycle en route vers de nouvelles aventures.

"En quelque sorte le point final du Mondial au Brésil" et le début d'une nouvelle ère avec de nouvelles ambitions très affirmées, pour Löw, déjà tourné vers l'Euro-2016 dont les qualifications débute dimanche contre l'Ecosse.

Si 41 millions d'Argentins nourrissent un espoir de revanche, "gagner n'est pas la priorité", a assuré Gérardo Martino, qui éternera son statut de sélectionneur en remplacement d'Alejandro Sabella, qui a refusé de prolonger son contrat à la tête de l'Albiceleste.

Les souvenirs seront évidemment nombreux dans les



deux camps. Excellents pour les Allemands et particulièrement Mario Götze, le buteur providentiel de la finale, et Löw débarrassé enfin de l'étiquette de "loser". Moins bons pour les Argentins dont l'attaquant Gonzalo

Higuaín, qui avait manqué une superbe occasion seul devant le portier allemand Manuel Neuer.

Löw sera privé de huit champions du monde, dont Bastian Schweinsteiger, tout fraîchement nommé pour succéder au poste de capitaine à Philipp Lahm, l'un des trois joueurs à avoir pris sa retraite internationale avec Miroslav Klose et Per Mertesacker.

En revanche, il peut compter sur les retours du buteur Mario Gomez et du milieu offensif Marco Reus, certainement affamés après avoir manqué la belle aventure brésilienne. "Super Mario" n'avait pas été retenu par Löw alors que "Rolls Reus" s'était blessé en amical la veille du départ...

Privé de Mess

Une chose est sûre : "Le succès nous a rendu encore plus affamés", a affirmé Löw qui espère récupérer Jerome Boateng, Mats Hummels et Mesut Özil pour le match contre l'Ecosse dimanche, rampe de lancement des qualifications à l'Euro-2016.

FOOTBALL, L'ÉQUIPE NATIONALE S'ENVOLERA AUJOURD'HUI POUR L'ETHIOPIE

Les Verts en conquérants à Addis Abeba

Les joueurs de la sélection algérienne de football, sous la houlette de l'entraîneur national le Français Christian Gourcuff, s'envoleront aujourd'hui pour Addis-Abeba pour y affronter samedi l'Éthiopie, en match comptant pour la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2015 au Maroc.

PAR MOURAD SALHI

Le match face à l'Éthiopie constitue le premier test révélateur pour l'entraîneur français Gourcuff qui a succédé au Bosnien Vahid Halilhodzic. « Je viens avec mes idées pour réaliser quelque chose de positif. Comme vous l'avez si bien constaté il n'y a pas vraiment de changement dans la liste des joueurs retenus pour ces deux premiers matches. En quelque sorte nous sommes dans la continuité de quelque chose », a-t-il avoué lors de son point de presse à Alger. Evoquant le premier adversaire sur le chemin de son équipe, à savoir l'Éthiopie, le nouvel entraîneur des Verts considère que l'entame d'une compétition est toujours difficile. « C'est un temps très court. Il constitue également un challenge pour moi », a-t-il reconnu. Les camarades du capitaine Madjid Bouguerra, qui n'ont pas suffisamment du temps pour préparer ces deux premières sorties des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations, confirment à l'unanimité que leur mission s'annonce très délicate. Les Boudebouz, Soudani, Slimani et consorts sont conscients donc de ce qui les attend à Addis-Abeba ce



samedi. « Il faut se méfier des équipes africaines et ne pas subir leur forme physique. Il ne faut pas commettre l'erreur et dire que l'Algérie a réalisé un exploit au Brésil. Cela pourrait avoir des retombées négatives sur le groupe. Les déplacements en Afrique n'ont rien à voir avec les matches qui se jouent de l'autre côté de la mer. Il faut rester vigilants et se concentrer sur les matches », indiquent à l'unanimité les joueurs de la sélection nationale à la veille du départ en Éthiopie.

L'entraîneur national, le Français Christian Gourcuff, regrette seulement de ne pas avoir suffisamment de temps pour préparer ces deux premières sorties qu'il faut, selon lui, gagner pour espérer continuer la suite du parcours avec plus d'atouts.

Il ne reste plus qu'une journée et les Verts vont renouer de nouveau avec l'ambiance de la compétition continentale. Les Algériens comptent profiter de la moindre occasion pour bien travailler et arriver en

forme pour le premier match contre l'Éthiopie. Les Verts sont conscients de l'importance de gagner cette première sortie en dehors de leurs bases en prévision de la suite du parcours.

Une chose est sûre, l'ambiance est excellente au sein du groupe. Les joueurs n'ont qu'un seul mot d'ordre en tête ; revenir de l'Éthiopie avec une belle performance. Maintenant, il faut rester concentrés et ne pas trop s'alarmer sur la fatigue du long voyage.

Concernant les joueurs qui devraient débiter le match de ce samedi, le premier responsable à la barre technique des Verts Christian Gourcuff confirme qu'il n'y aura pas un grand changement. Le coach compte reconduire le même groupe à deux ou trois changements près.

La délégation algérienne s'envolera aujourd'hui pour Addis-Abeba pour y affronter samedi l'Éthiopie. Le retour au pays aura lieu juste après le match pour préparer l'autre match contre le Mali prévu le 10 de ce mois au stade Mustapha-

CHRISTIAN GOURCUFF

"Deux matches importants, mais pas décisifs"

Le sélectionneur de l'équipe d'Algérie de football Christian Gourcuff a insisté mardi à Alger, sur l'importance de bien débiter les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 contre respectivement l'Éthiopie et le Mali en vue de la qualification pour le rendez-vous marocain. « Il faut bien entamer les éliminatoires de la CAN-2015. Nous allons jouer deux matches importants mais pas décisifs pour la qualification. La victoire est très importante sur les plans comptable et psychologique. La qualification se jouera en six matches et nous allons faire le maximum pour avoir le plus tôt possible les 12 points, synonyme de qualification » a déclaré Gourcuff lors d'un point de presse au centre technique national de la FAF de Sidi-Moussa (Alger). La sélection algérienne entamera les éliminatoires de la CAN-2015 face à son homologue éthiopienne le samedi 6 septembre à Addis-Abeba avant d'accueillir le Mali le 10 septembre au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Pour le nouveau coach des Verts, dont ce sera samedi prochain le baptême du feu, la clé du match consiste à ne pas subir face aux Éthiopiens très bons technique-

ment. « Il ne faut surtout pas subir face à un adversaire qui jouera à domicile dans des conditions difficiles avec notamment le problème de l'altitude. Il faut rester vigilants et avoir la capacité de conserver le ballon. Nous allons bien préparer cette première sortie officielle » a expliqué le successeur de Vahid Halilhodzic.

En prévision de ses deux premiers matches qualificatifs à la CAN-2015 au Maroc, les partenaires du capitaine Madjid Bougherra ont entamé lundi un stage au centre technique national de Sidi-Moussa. 24 joueurs sont présents sur place au lieu des 27 convoqués après le forfait du gardien Mohamed Zemmamouche pour cause de blessure aux adducteurs alors que le défenseur Liassine Cadamuro et Nabil Ghilas ont été autorisés à faire l'impasse sur le premier stage en raison. D'ici le départ pour Addis Abeba, prévu jeudi à 13h, le staff technique national a prévu un biquotidien mercredi et une séance jeudi. Une fois sur place en Éthiopie, les Verts effectueront deux séances d'entraînement dont l'une vendredi au stade qui accueillera la rencontre à 14h (heure algérienne). « J'aurais souhaité avoir plus de temps pour mieux

préparer cette rencontre contre l'Éthiopie mais on va faire avec. Nous avons programmé deux séances pour mercredi avec un travail axe sur l'aspect tactique et la mise en place du schéma tactique » a précisé Gourcuff qui a déjà en tête l'ossature de l'équipe qui débitera la première rencontre. « Il y a déjà une ossature en place mais il faut voir également avec l'état de forme des joueurs. J'ai une idée sur l'équipe qui sera alignée mais il y a quelques points d'interrogation. On est toujours dans la continuité du travail de mon prédécesseur, il n'y a pas de rupture totale mais je viens avec mes idées » a-t-il tenu à souligner. Interrogé sur l'équipe d'Éthiopie qui avait atteint les barrages qualificatifs pour le Mondial 2014, le patron des Verts a estimé que l'adversaire de samedi prochain s'est bien préparé au Brésil et qu'il faut le prendre très au sérieux. « Nous avons des éléments sur l'Éthiopie qui datent de la CAN-2013. Nous avons également visionné les matches des éliminatoires de la Coupe du Monde 2014. L'équipe a sans doute connu des changements avec notamment l'arrivée d'un nouvel entraîneur portugais avec une nouvelle philosophie. » a-t-il dit.

15 Verts ont changé d'air lors du mercato estival à l'étranger

Quinze joueurs de la sélection algérienne de football évoluant à l'étranger ont mis à profit le mercato d'été, clôturé lundi à minuit, pour changer d'air dans des transactions différemment commentées, après un parcours honoré des Verts en coupe du monde 2014 au Brésil. C'est le gardien de but, Rais M'Bohi qui a ouvert le bal en juillet dernier en optant pour le FC Philadelphie, pensionnaire du championnat des États-Unis en provenance du CSK Sofia (Bulgarie). Une transaction qui a surpris un bon nombre d'observateurs qui s'attendaient plutôt à ce que le dernier rempart des Verts atterrisse dans un club plus huppé, au vu de ses prestations remarquables lors du rendez-vous brésilien. En revanche, le meneur de jeu des Verts Yacine Brahimi, lui aussi brillant dans le pays de la Samba, a réalisé une meilleure affaire, selon les spécialistes, en s'engageant avec le FC Porto, l'un des ténors du football portugais et européen, après deux saisons passées à Granada. Il n'a pas d'ailleurs mis du temps pour s'imposer au sein de sa nouvelle formation, devenant en l'espace de quelques semaines, le chouchou du public local, grâce notamment à sa prestation de premier ordre contre Lille en barrage retour de la Ligue des champions d'Europe, conclue par un but et une passe décisive, ayant conduit les Dragons à la phase des poules. Carl Medjani et Essaid Belkalem, eux, ont choisi d'accompagner leur désormais ex-entraîneur en sélection, le Bosnien Vahid Halilhodzic, à Trabzonspor (Div. 1, Turquie), soit la meilleure option qui s'était présentée devant eux. Medjani, laissé libre par Monaco, devait rester sur la lancée du bon Mondial qu'il a réalisé, alors que Belkalem ne souhaitait pas mieux pour jouer le plus souvent après avoir été marginalisé au sein de son ex-club anglais Watford (Premier League). C'est le cas aussi pour Rafik Djebbour, dont le transfert vers Nottingham Forest, lors de la deuxième partie de l'exercice dernier, a tourné à l'échec en se retrouvant tout le temps à chauffer le banc de touche. Raison suffisante pour lui afin d'opter pour Apoel (Nicosie) où il aura la possibilité de renouer avec la Ligue des champions d'Europe qu'il a déjà disputée lorsqu'il portait les couleurs du champion de Grèce, l'Olympiakos.

Les championnats du Golfe de plus en plus prisés par les Verts

Mehdi Mostefa, dont le club français l'AC Ajaccio a été relégué en Ligue deux, a réussi lui à se maintenir en Ligue 1 en optant pour Lorient FC, rejoignant son compatriote Walid Meslouh qui s'est engagé avec le club breton quelques semaines auparavant dans une première expérience dans la cour des grands, après plusieurs années passées au purgatoire sous les couleurs du Havre. Entre-temps, Rafik Halliche, a surpris plus d'un en signant au Qatar SC, alors qu'il était convoité par des clubs européens, en particulier l'Espagnol de Barcelone. En fin de contrat avec les Portugais de Coimbra Academica, l'ancien défenseur central du NA Hussein-Dey (Ligue 1, Algérie) et vice-capitaine des Verts, a choisi à l'âge de 28 ans une aventure dans un pays du Golfe. Il sera imité par son coéquipier en équipe nationale, Hassan Yebda, qui, après plusieurs années dans le vieux continent, a opté pour El Foudjaira (Émirats arabes unis), soit le même club pour lequel jouera le capitaine de l'équipe nationale, Madjid Bougherra, sauf que ce dernier ne débarquera pas dans un terrain inconnu, après trois années passées avec Lekhwiya, le champion de Qatar en titre. Ishak Belfodil, prêt par l'Inter Milan à Livourne en Italie, a préféré revenir à Parme où il avait brillé lors de l'exercice 2012-2013. Un come-back qui pourrait lui inspirer un regain de forme, notamment après avoir été rappelé en équipe nationale par le nouveau sélectionneur, le Français, Christian Gourcuff. Le dernier jour du mercato d'été a été mis à profit par certains joueurs des Verts, qui étaient dans l'impasse, pour changer d'air et échapper par là même à la menace d'une "saison blanche", vu qu'ils sortaient des plans de leurs entraîneurs dans leurs clubs respectifs. Il s'agit de Djamel Mesbah (Parme) qui a rejoint Sampdoria Gênes en Italie, Nabil Ghilas (Porto), désormais sociétaire de Cordoba en Espagne, Saphir Taider, prêt par l'Inter Milan à Sassuolo (Série A) et Lyacine Cadamuro transféré de la Real Sociedad vers Osasuna (Espagne). D'autres éléments du "Club Algérie" ayant tenté de profiter de la nouvelle dimension acquise par la sélection suite à sa belle participation au Mondial pour changer d'air, ont échoué dans leur entreprise. L'on pense notamment à Islam Slimani (Sporting Lisbonne), Hilal Soudani (Dynamo Zagreb), Ryad Boudebouz (Bastia) et Abdelmoumen Djabou (Club africain de Tunis).



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploipartner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING
Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.

Missions :
Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
Evalue le positionnement de la société sur le marché.

Pilote et met en œuvre la politique commerciale
Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires

Profil :
Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur /médecin / pharmacien / biologiste
10 ans d'expérience
Sens de communication

Avantages :
LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER
Lieu de travail principal : Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :
Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
Suivre des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs

Profil :
Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal : Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :
Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société

Profil :
Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.
Expérience minimale 02 ans
Expérience sur un poste similaire souhaitée
Dynamique
disponible
Lieu de travail : Alger

Référence : emploipartner- 1409
Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :
Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence
Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.

Compétences :
Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives

Lieu de travail : Alger

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بومرداس
إعلان بإعداد شهادة الجائزة
طبقة للناقلين رقم 90/25 في 18/11/1990 الموزع في 18/11/1990

إعلان بإعداد شهادة الجائزة
طبقة للناقلين رقم 90/25 في 18/11/1990 الموزع في 18/11/1990
طبقة المرسوم التنفيذي رقم 01/254 في 10/06/1981 الموزع في 13/11/1983

MIDI
L'INFO, RIEN QUE L'INFO
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.69, E-mail : redaction@midi-dz.com

Velouté d'épinards



Ingrédients :

1 oignon haché
700 g de feuilles d'épinards
3 pommes de terre
1 litre de bouillon
Noix de muscade
Sel, poivre
20 g de margarine végétale
1 bol de croûtons de pain grillés

Préparation :

Chauffer la margarine dans une grande casserole et y faire blondir l'oignon. Ajouter les épinards lavés et essorés, ainsi que les pommes de terre coupées en petits dés. Laisser cuire à feu doux quelques instants, ajouter ensuite les épices et le bouillon de légumes. Cuire à feu doux pendant 20 minutes. Servir le potage tiède avec les croûtons de pain.

Tarte aux pommes



Ingrédients :

250 g de pâte feuilletée ou sablée
5 pommes
100 g de beurre
100 g de farine
100 g d'amandes en poudre
100 g de sucre en poudre
1 pincée de cannelle
1 sachet de sucre vanillé
20 cl de crème fraîche
4 c. à soupe de sucre en poudre

Préparation :

Garnir de pâte un moule à tarte. Peler les pommes, enlever les pépins et les couper en fines tranches. Piquer la pâte à l'aide d'une fourchette. Disposer les tranches de pommes dessus. Mélanger la farine, le sucre, le beurre, les amandes et le sucre vanillé. Disposer ce mélange sur les pommes. Saupoudrer d'une pincée de cannelle. Mettre au four thermostat 7-8 pendant 25 à 30 minutes. Pendant ce temps, préparer la crème fouettée avec 20 cl de crème et 4 c. à soupe de sucre. Servir tiède avec la crème fouettée.

PHYTOTHÉRAPIE

Quatre plantes à privilégier

Plusieurs hôtes de nos plates-bandes et potagers possèdent des vertus médicinales. On en a cueillies quelques-unes...

Une annuelle : la pensée sauvage

- Vertus médicinales : Antiseptique, diurétique, laxative, régénératrice.
- Utilisation : Toute la plante.
- Préparation : En décoction.

Une fine herbe : l'origan

- Vertus médicinales : Migraines, anxiété, insomnie.
- Utilisation : Les feuilles.
- Préparation : En tisane.

Un légume : la betterave

Vertus médicinales : Energisante, soulage grippe et constipation.
- Utilisation : La racine et les feuilles.
- Préparation : Les feuilles se consomment comme les épinards. La racine est habituel-



lement cuite, mais elle se consomme aussi crue.

Un petit fruit : le bleuet sauvage

- Vertus médicinales : Hypoglycémiant (feuilles seulement), amélioration de la vision nocturne contre la diarrhée, antiseptique.
- Utilisation : Le fruit et les feuilles.
- Préparation : Les feuilles fraîches en tisane et le fruit cuit ou cru.

Modes de préparation

Tisane ou infusion
1. On utilise la plante fraîche ou séchée, à moins d'avis contraire. On met la même quantité que pour une tisane régulière.
2. Une fois l'eau bouillante versée sur la plante, on laisse agir durant 2 à 15 minutes. Plus on laisse tremper, plus le goût sera prononcé et la quantité d'éléments actifs sera supérieure.

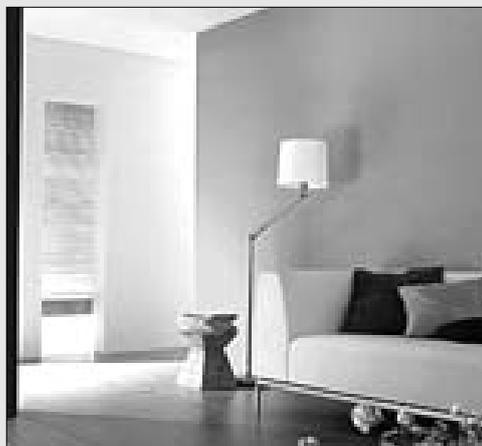
3. On filtre. Bien utile : la "boule à thé", dans laquelle on place la plante pour qu'elle s'infuse sans nécessiter de filtrage.

Décoction

- On jette la plante dans l'eau froide, en utilisant des proportions similaires à celles d'une tisane.
- On porte à ébullition.
- On laisse bouillir de 10 à 30 minutes.
- On filtre.

CONFORT MAISON

Un souffle de pureté dans votre intérieur



Nos solutions.

Vent frais, vent du matin

On craint la pollution extérieure mais on ne se soucie pas assez de celle qui sévit dans les habitations et de l'air confiné de nos maisons hermétiques, propices au développement des microbes et autres moisissures. Aussi, ouvrez vos fenêtres au moins dix minutes chaque jour pour aérer. Ventilez bien toutes les pièces, quitte à faire des courants d'air.

Laissez entrer le soleil

Quoi de plus agréable qu'une pièce baignée de lumière ? De plus, les rayons du soleil étant redoutables contre les bactéries, ils l'assainissent. Alors n'hésitez plus et ouvrez les rideaux en grand dès la première éclaircie.

Pas trop chaud

Les experts sont unanimes : nous avons tendance à trop chauffer nos pièces à vivre, alors que la température idéale d'une maison devrait avoisiner les 20 °C ! Un chiffre intéressant, quand on sait qu'un degré de moins sur le thermomètre représente une réduction de 7% sur la facture annuelle de vos dépenses d'énergie. Toujours frileuse ? Pensez aux acariens qui prolifèrent dès 25 °C.

Souvent bien isolés, nos intérieurs pâtissent souvent d'une atmosphère trop confinée. Du coup, polluants, allergènes, humidité et odeurs tenaces s'y accumulent.

A S T U C E S

Remplacer l'assouplisseur pour la lessive



En cas d'urgence, vous pouvez remplacer l'assouplisseur pour la lessive par quelques gouttes de revitalisant à cheveux.

Aspirateur qui sent bon



Imprégnez un morceau de coton avec vos fonds de bouteille de parfum, puis glissez-le dans le sac de l'aspirateur. En utilisant l'aspirateur, le parfum sera diffusé.

Mauvaise odeur du réfrigérateur



Mettez un peu de lait dans un verre et laissez-le dans la partie haute de votre réfrigérateur. Le lait absorbe les odeurs. N'oubliez pas de changer régulièrement le lait !

Contre l'odeur de fritures



Lorsque vous faites chauffer une friture, pour éviter que l'odeur ne se répande dans toute la maison, mettez une branche de persil dans la friture.

Mots Fléchés N°251

tuqauterie bavarde	↓	invoqueraient véhicules rapides	↓	nomme genre de baudroie	↓	cantine à vaches piquant de morue	↓	malaxeras	↓	céréale nom de pomme praticable	↓	caisse de défunt réputations	↓
bien connu crêpe	→							dissimuler point de repère	→				
vieille pièce d'Italie plissa	→				chinois demeurées	→		diminuer la voile prévenir	→			personnel apparaît	
fleuve français pas très claires	→			vénérent grandes troupes	↓		se rendra coordination	→		allure générale différent	→		exceptionnel
		très soignées perleras	→					petite antilope intouchable	→	criqueter rapport de cercle	→		
suivie	↓					enlèvement parasite crânien	→					mot pour rêver comédien	→
terme de choix parfum d'aéro	→		porteur de soc tenir séance	→			encaustiqua mettras en tige	→					cité biblique
				début de nuit aggrave le cas	→				boucliers pénétra	→			
domptera	↓	abri de poussins fait pour labourer	→		déchets physiques boisson légère	→				classement élaguera	→		
délectai (ma) période de jeûne	→					revenu réquiel	→		bovidé femelle vieux	→		allais ventre à terre	↓
							épuisera rayon lumineux	→					piège à homards
pesa l'emballage arrière	→				réglementaire	→					manquasse beaux parleurs	→	
			coiffure papale titre anglais	→						but tel un chien arqile de poterie	→		
offensés	↓	mais oui valeur du silence	→		utiliseras l'écluse pratiqué	→							
									collerais	→			
inadvertance	→								distinction	→			

SUDOKU	N°251	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES N°250																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
<table border="1"> <tr><td>4</td><td>1</td><td>7</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td>2</td><td></td><td>4</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td>6</td><td></td><td>2</td><td></td><td>3</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td></td><td></td><td>5</td><td>4</td><td></td><td>9</td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td>9</td><td></td><td></td><td>3</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td>8</td><td>9</td><td></td><td></td><td></td><td>1</td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td>2</td><td></td><td>4</td><td></td><td>8</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>8</td><td>3</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>6</td><td>3</td><td></td><td>9</td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	4	1	7										2		4					6		2		3				7			5	4		9				9			3					4	8	9				1				2		4		8				8	3										6	3		9				<table border="1"> <tr><td>3</td><td>4</td><td>2</td><td>1</td><td>9</td><td>7</td><td>6</td><td>5</td><td>8</td></tr> <tr><td>1</td><td>9</td><td>5</td><td>3</td><td>6</td><td>8</td><td>2</td><td>7</td><td>4</td></tr> <tr><td>7</td><td>8</td><td>6</td><td>5</td><td>4</td><td>2</td><td>9</td><td>3</td><td>1</td></tr> <tr><td>6</td><td>7</td><td>1</td><td>8</td><td>3</td><td>5</td><td>4</td><td>2</td><td>9</td></tr> <tr><td>2</td><td>5</td><td>9</td><td>7</td><td>1</td><td>4</td><td>3</td><td>8</td><td>6</td></tr> <tr><td>4</td><td>3</td><td>8</td><td>9</td><td>2</td><td>6</td><td>5</td><td>1</td><td>7</td></tr> <tr><td>9</td><td>2</td><td>7</td><td>4</td><td>5</td><td>1</td><td>8</td><td>6</td><td>3</td></tr> <tr><td>8</td><td>6</td><td>3</td><td>2</td><td>7</td><td>9</td><td>1</td><td>4</td><td>5</td></tr> <tr><td>5</td><td>1</td><td>4</td><td>6</td><td>8</td><td>3</td><td>7</td><td>9</td><td>2</td></tr> </table>	3	4	2	1	9	7	6	5	8	1	9	5	3	6	8	2	7	4	7	8	6	5	4	2	9	3	1	6	7	1	8	3	5	4	2	9	2	5	9	7	1	4	3	8	6	4	3	8	9	2	6	5	1	7	9	2	7	4	5	1	8	6	3	8	6	3	2	7	9	1	4	5	5	1	4	6	8	3	7	9	2	<table border="1"> <tr><td>S</td><td>C</td><td>M</td><td>I</td><td>V</td><td>E</td><td>R</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>H</td><td>Y</td><td>P</td><td>O</td><td>C</td><td>N</td><td>D</td><td>R</td><td>I</td><td>A</td></tr> <tr><td>L</td><td>O</td><td>T</td><td>E</td><td>R</td><td>I</td><td>E</td><td>A</td><td>B</td><td>U</td></tr> <tr><td>E</td><td>V</td><td>E</td><td>R</td><td>T</td><td>U</td><td>E</td><td>E</td><td>S</td><td>R</td></tr> <tr><td>I</td><td>L</td><td>E</td><td>T</td><td>E</td><td>S</td><td>T</td><td>A</td><td>I</td><td>T</td></tr> <tr><td>A</td><td>C</td><td>E</td><td>P</td><td>I</td><td>S</td><td>A</td><td>R</td><td>T</td><td>E</td></tr> <tr><td>U</td><td>R</td><td>I</td><td>N</td><td>E</td><td>C</td><td>R</td><td>E</td><td>E</td><td>A</td></tr> <tr><td>C</td><td>L</td><td>A</td><td>M</td><td>E</td><td>R</td><td>A</td><td>I</td><td>T</td><td>R</td></tr> <tr><td>T</td><td>P</td><td>U</td><td>P</td><td>R</td><td>E</td><td>F</td><td>A</td><td>C</td><td>E</td></tr> <tr><td>T</td><td>U</td><td>T</td><td>O</td><td>P</td><td>E</td><td>R</td><td>A</td><td>I</td><td>E</td></tr> <tr><td>R</td><td>R</td><td>A</td><td>R</td><td>U</td><td>T</td><td>E</td><td>R</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>R</td><td>E</td><td>P</td><td>E</td><td>T</td><td>E</td><td>R</td><td>A</td><td>I</td><td>C</td></tr> <tr><td>E</td><td>T</td><td>E</td><td>T</td><td>A</td><td>R</td><td>E</td><td>L</td><td>I</td><td>E</td></tr> <tr><td>C</td><td>A</td><td>R</td><td>E</td><td>N</td><td>A</td><td>I</td><td>T</td><td>S</td><td>A</td></tr> <tr><td>V</td><td>A</td><td>D</td><td>I</td><td>T</td><td>E</td><td>S</td><td>C</td><td>E</td><td>R</td></tr> <tr><td>R</td><td>I</td><td>S</td><td>Q</td><td>U</td><td>E</td><td>R</td><td>A</td><td>G</td><td>E</td></tr> <tr><td>L</td><td>U</td><td>S</td><td>N</td><td>E</td><td>E</td><td>A</td><td>R</td><td>R</td><td>E</td></tr> <tr><td>T</td><td>I</td><td>P</td><td>I</td><td>T</td><td>M</td><td>A</td><td>L</td><td>A</td><td>I</td></tr> <tr><td>R</td><td>A</td><td>T</td><td>S</td><td>S</td><td>U</td><td>I</td><td>E</td><td>A</td><td>R</td></tr> <tr><td>P</td><td>A</td><td>R</td><td>T</td><td>U</td><td>R</td><td>I</td><td>E</td><td>N</td><td>T</td></tr> <tr><td>S</td><td>C</td><td>E</td><td>A</td><td>U</td><td>X</td><td>E</td><td>S</td><td>S</td><td>A</td></tr> </table>	S	C	M	I	V	E	R				H	Y	P	O	C	N	D	R	I	A	L	O	T	E	R	I	E	A	B	U	E	V	E	R	T	U	E	E	S	R	I	L	E	T	E	S	T	A	I	T	A	C	E	P	I	S	A	R	T	E	U	R	I	N	E	C	R	E	E	A	C	L	A	M	E	R	A	I	T	R	T	P	U	P	R	E	F	A	C	E	T	U	T	O	P	E	R	A	I	E	R	R	A	R	U	T	E	R			R	E	P	E	T	E	R	A	I	C	E	T	E	T	A	R	E	L	I	E	C	A	R	E	N	A	I	T	S	A	V	A	D	I	T	E	S	C	E	R	R	I	S	Q	U	E	R	A	G	E	L	U	S	N	E	E	A	R	R	E	T	I	P	I	T	M	A	L	A	I	R	A	T	S	S	U	I	E	A	R	P	A	R	T	U	R	I	E	N	T	S	C	E	A	U	X	E	S	S	A
4	1	7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
			2		4																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
	6		2		3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
7			5	4		9																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	9			3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
4	8	9				1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	2		4		8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
8	3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
		6	3		9																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
3	4	2	1	9	7	6	5	8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
1	9	5	3	6	8	2	7	4																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
7	8	6	5	4	2	9	3	1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
6	7	1	8	3	5	4	2	9																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
2	5	9	7	1	4	3	8	6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
4	3	8	9	2	6	5	1	7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
9	2	7	4	5	1	8	6	3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
8	6	3	2	7	9	1	4	5																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
5	1	4	6	8	3	7	9	2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
S	C	M	I	V	E	R																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
H	Y	P	O	C	N	D	R	I	A																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
L	O	T	E	R	I	E	A	B	U																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
E	V	E	R	T	U	E	E	S	R																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
I	L	E	T	E	S	T	A	I	T																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
A	C	E	P	I	S	A	R	T	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
U	R	I	N	E	C	R	E	E	A																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
C	L	A	M	E	R	A	I	T	R																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
T	P	U	P	R	E	F	A	C	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
T	U	T	O	P	E	R	A	I	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
R	R	A	R	U	T	E	R																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
R	E	P	E	T	E	R	A	I	C																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
E	T	E	T	A	R	E	L	I	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
C	A	R	E	N	A	I	T	S	A																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
V	A	D	I	T	E	S	C	E	R																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
R	I	S	Q	U	E	R	A	G	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
L	U	S	N	E	E	A	R	R	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
T	I	P	I	T	M	A	L	A	I																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
R	A	T	S	S	U	I	E	A	R																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
P	A	R	T	U	R	I	E	N	T																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
S	C	E	A	U	X	E	S	S	A																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													

La restauration d'un tableau révèle une énorme créature marine

Au Royaume-Uni, des restaurateurs d'œuvres d'art ont nettoyé un tableau néerlandais datant du XVII^e siècle, et ils ont fait une surprenante découverte : une énorme baleine dissimulée dans le paysage marin de la peinture.

Certains détails des tableaux s'effacent au fil du temps, mais il arrive parfois que des éléments de ces peintures soient volontairement dissimulés. Un tableau du début du XVII^e siècle peint par l'artiste hollandais Hendrick van Anthonissen a récemment révélé une énorme baleine échouée après la restauration de la toile. La peinture représente un paysage marin et met en valeur des petits groupes de personnes rassemblées, l'air de rien, sur une plage de La Haye aux Pays-Bas. Ce sont des restaurateurs d'œuvres d'art de l'Université de Cambridge, au Royaume-Uni, qui ont été surpris de découvrir une baleine échouée à l'arrière-plan de ce tableau du XVII^e siècle. "Cela avait l'air d'une peinture modeste représentant une très paisible scène de plage d'hiver", explique Shan Kuang, une étudiante



ante en conservation à l'Université de Fitzwilliam Museum à Cambridge. "Il y avait des groupes de personnes rassemblées. Je ne savais pas vraiment pourquoi ils étaient là, mais cela ne semblait pas normal".

Un travail méticuleux

C'est Shan Kuang qui a été chargée de nettoyer la surface de la toile à l'Institut d'Hamilton Kerr à Cambridge. La restauratrice en herbe a tout d'abord méticuleusement retiré une couche de vernis. En règle générale, on retrouve ces couches d'enduit sur les peintures à l'huile pour les protéger, mais celles-ci finis-

sent par jaunir au fil du temps. Lorsque Kuang a entrepris son nettoyage, une figure a commencé à apparaître à l'horizon du paysage du tableau, à côté d'une forme qui ressemblait à une voile. La néo-restauratrice a alors débuté un travail d'orfèvre pour faire apparaître distinctement la mystérieuse silhouette. "J'ai pu enlever le repeint en grattant avec un scalpel et en utilisant des solvants choisis avec soin. J'ai dû procéder très délicatement et souvent travailler avec un microscope pour m'assurer qu'aucun dommage n'ait été fait à la peinture. C'était très satisfaisant de voir la baleine apparaître

lentement", raconte Shan Kuang. Une dissimulation mystérieuse Mais pourquoi la baleine a-t-elle été dissimulée ? Les chercheurs du Fitzwilliam Museum se sont notamment appuyés sur des documents historiques qui relatent que plusieurs baleines se sont échouées sur la côte néerlandaise au début du XVII^e siècle. Ils pensent que la baleine échouée sur la plage aurait pu avoir un caractère offensant au cours des siècles à venir, mais il ne s'agit que d'une supposition. Une analyse de la peinture suggère que sa modification est très ancienne, mais pas contemporaine de l'époque à laquelle elle a été réalisée, vers 1641. D'après l'analyse, les changements effectués sur la toile ont eu lieu au XVIII^e ou XIX^e siècle, avant qu'elle ne soit donnée au Fitzwilliam Museum en 1873. "Les peintures étaient souvent des éléments de décoration d'intérieur qui étaient adaptés pour être dans certains environnements - ou ajustés en fonction de l'évolution des goûts", explique l'étudiante dans un communiqué. "Il est possible que la baleine ait été supprimée parce que la présence d'un animal mort était considérée comme offensante - ou peut-être que sans la baleine l'image était plus commercialisable".

Le plus vieux pantalon du monde découvert est vieux de 3.000 ans

Avec 3.000 ans au compteur, un pantalon découvert dans une tombe chinoise est devenu le plus ancien habit de ce type connu. Son entrejambe très large rappelle les pires errements des nouvelles tendances, mais se justifie par le confort qu'il apporte lorsqu'il est porté à cheval.

La mode a beau changer très vite, certains vêtements du fond des âges rendraient bien des stylistes jaloux. Une équipe allemande a ainsi étudié et daté ce qui semble être le plus ancien pantalon connu de l'humanité. Vieux

de 3.000 ans selon une datation par carbone 14, il est très ample au niveau de l'aîne ce qui rappelle certains pantalons que Justin Bieber affectionne étrangement. Ces travaux ont été publiés le 22 mai dans la revue *Quaternary International*. Jusqu'ici le plus ancien pantalon venait du Népal et datait d'il y a 2.400 ans. Le nouveau tenant du titre a été découvert dans la province du Xinjiang, la partie la plus à l'ouest et à l'intérieur des terres de la Chine. L'apparition du pantalon a une importance qui dépasse l'histoire de la mode et des

vêtements. Cet habit est en effet fortement associé à la domestication du cheval. Auparavant les personnes s'habillaient avec des robes, des tuniques ou des pagnes. Pratiques pour marcher, ces vêtements posent problème lorsque l'on veut monter à cheval. Les tombes dans lesquelles ont été retrouvés ce pantalon et d'autres modèles moins anciens comprenaient également du matériel d'équitation de cette époque.

Des habits soignés

"Lors de mouvements normaux la partie intérieure des

jambes, l'entrejambe et le bas de l'abdomen ne sont pas exposés aux frictions de manière répétée, explique au *New Scientist* Mayke Wagner de l'institut allemand d'archéologie de Berlin. Cela ne devient un problème que quand on chevauche un cheval toute la journée." Les chercheurs ont fabriqué une reproduction du fameux pantalon afin de tester son confort et son ergonomie. Mayke Wagner a alors constaté que le tissu était plus lâche à l'entrejambe. Une particularité qui renforce la protection de cette partie du corps lors de long moments à

cheval, mais s'avère peu confortable lorsqu'il faut marcher sur de grandes distances. Le doyen des pantalons est aussi particulièrement bien conservé, ce qui permet d'observer sa laine finement brodée. "Nous avons tendance à sous-estimer les efforts que les gens faisaient pour fabriquer des vêtements il y a des milliers d'années, car ils sont rarement préservés, conclut Mayke Wagner. Les habits sont faits pour le style et l'apparence, pas seulement pour être fonctionnels."

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Gaz de combat

Inventeur : Haber Fritz **Date :** 22 avril 1915 **Lieu :** Allemagne

Le chimiste allemand Fritz Haber, le père de la guerre chimique et futur Prix Nobel de chimie. Contacté par l'industriel Carl Duisberg, a mis au point un gaz mortel, en se basant notamment sur sa propre loi, dite loi de Haber. Celle-ci exprime une relation simple entre la concentration d'un gaz et le temps d'exposition nécessaire pour provoquer la mort d'un sujet humain.



BODY OF PROOF L'ORIGINE DU MAL

20h45



Confronté par hasard à un début d'incendie, Peter, désireux de porter secours, pénètre dans la maison et réussit à sauver une jeune femme avant que les pompiers n'arrivent... Lorsque Megan débarque peu après sur les lieux, elle découvre qu'une personne a péri dans l'incendie. Cette nouvelle bouleverse Peter, qui ignorait que quelqu'un d'autre se trouvait dans la bâtisse. Les investigations de Megan vont être contrecarrées par les interventions incessantes de Ray Easton, enquêteur spécialisé dans les incendies criminels, et de son jeune collègue, Skip, qui vont la devancer sur chaque indice

GRÉGORY LEMARCHAL : LA FUREUR DE VIVRE

22h30



À l'occasion des dix ans de la victoire de Grégory Lemarchal à «Star Academy», Laurence, sa maman, raconte pour la première fois le destin incroyable de son fils. Grâce aux témoignages exclusifs de tous ceux qui l'ont connu - artistes, animateurs, proches... - et à des archives inédites, ce documentaire révèle l'envers du décor de sa participation à l'émission qui la fait roi et raconte sa carrière d'artiste fulgurante, mais expose aussi ses joies, ses peines et son combat contre sa terrible maladie : la mucoviscidose. Un combat symbolisé aujourd'hui par la fondation qui porte son nom

ENVOYÉ SPÉCIAL

20h45



«Un rêve de longévité». Le rêve de l'éternelle jeunesse serait-il aujourd'hui à la portée du plus grand nombre ? Nouvelles approches médicales, compléments alimentaires, découvertes sur l'ADN... «Envoyé Spécial» a enquêté sur les nouvelles promesses de l'anti-âge, en France, aux États-Unis et en Espagne. «Parents au bord de la crise de nerfs». Burn-out maternel, épuisement parental, incapacité à imposer son autorité... La perte de repères de certains parents peut tourner au désarroi. À Nantes, il existe un lieu unique où les parents dépassés peuvent se confier : l'association «Les Pâtes au beurre», créée par une psychologue, Sophie Marinopoulos, il y a quinze ans

PIÈCE MONTÉE

20h45



Béregère et Vincent se marient dans le respect des traditions bourgeoises. Selon la coutume, familles et amis se réunissent à la campagne par une belle journée de printemps. Journée joyeuse pour certains, douloureuse pour d'autres, en tous les cas déterminante et inoubliable pour tous. Mais comme les liens du sang ne sont pas toujours ceux du coeur, cette journée va vite devenir «L'heure de vérité», toutes générations confondues

**LA SELECTION DU MIDI LIBRE****FLEMING, L'HOMME QUI VOULAIT ÊTRE JAMES BOND**

20h50



Londres, 1939. Ian Fleming est un playboy dont le charme et les frasques dissimulent une fêlure secrète : dans l'ombre d'un père défunt, héros de guerre, et de son frère Peter, célèbre aventurier écrivain, il n'est que le «moins important» des Fleming. La déclaration de guerre le surprend alors qu'il échafaudait des stratégies pour conquérir la belle Anne O'Neill, déjà pourvue non seulement d'un mari mais aussi d'un amant, et se console dans les bras de la jeune Muriel. Sa très dominante maman l'ayant casé au service d'un amiral de l'espionnage maritime, il va démontrer que son goût du risque et du mensonge peuvent se révéler fort utiles en temps de guerre

FBI : PORTÉS DISPARUS LA JURÉE

20h45



Des militants écologistes se sont réunis devant un tribunal dans lequel doit se tenir un important procès. Une société est accusée d'avoir contaminé des cours d'eau avec des toxines. Zack Phelps, un juriste, conseille les avocats de l'entreprise. Pendant une suspension d'audience, il est pris à partie par une jeune femme, puis disparaît. Les agents du FBI pensent que sa disparition est liée au procès. Ils changent d'avis lorsqu'ils apprennent que Zack était considéré comme responsable de la mort d'une jeune femme. Pendant ce temps, Samantha et Jack s'adaptent au fait que Brian passe beaucoup de temps avec Finn

36 QUAI DES ORFÈVRES

20h50



Paris. Depuis plusieurs mois, un gang de braqueurs opère avec une rare violence. Le directeur de la PJ, Robert Mancini, a été parfaitement clair avec ses deux lieutenants les plus directs, Léo Wrinks, patron de la Brigade de recherche et d'intervention, et Denis Klein, patron de la Brigade de répression du banditisme : celui qui fera tomber ce gang le remplacera à son poste de grand «patron» du 36, quai des Orfèvres. La lutte est ouverte entre ces deux grands flics, autrefois amis, qu'aujourd'hui tout sépare : leurs vies, leurs méthodes, leurs équipes et une femme, Camille Wrinks

MATCH AMICAL FRANCE/ESPAGNE MATCH AMICAL

20h50



C'est l'heure de la reprise pour les Bleus ! Après une belle Coupe du monde qui les a vus tomber en quarts de finale contre l'Allemagne (0-1), futur vainqueur, les hommes de Didier Deschamps préparent l'Euro 2016, qui se tiendra en France. Qualifiés d'office, les Français entament donc une série de matchs amicaux qui commencent ce soir face à l'Espagne, en pleine période de transition. Piteusement éliminés dès le premier tour du Mondial, les Espagnols, désormais huitièmes d'un classement Fifa qu'ils dominaient il y a encore peu, restent toutefois des adversaires redoutables. Une belle occasion de se jauger pour des Bleus qui viennent de réintégrer le Top 10



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57

Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA

Compte Bancaire : SGA Bouzarh : 0210007113000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Sophia Bush

égérie d'une marque de bijoux

Sophia Bush participe à un projet secret aux côtés de Danielle Snyder et Jodie Snyder, les deux créatrices de la marque de bijoux ... Dannijo.



Mika

il dévoile un extrait de son nouvel album

Le chanteur Mika est actuellement au cœur du X-Factor Italien. Entre ses nombreux voyages il a trouvé le temps de dévoiler un extrait de son nouvel album.

Lola Dewaere

une actrice discrète et charismatique

Un an après un passage par TF1 dans la La Croisière, Lola Dewaere s'apprête à faire son retour à la télévision dans Ligne de Mire sur France 2.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	03h45
Dohr	12h45
Asr	16h24
Maghreb	19h52
Icha	21h53

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

DIALOGUE INTERMALIEN

Une manifestation artistique en l'honneur des délégations

Le ministère des Affaires étrangères a organisé, mardi soir au niveau de son siège, une soirée artistique animée par l'Orchestre symphonique national à l'occasion de la tenue du deuxième round de dialogue inclusif intermalien qui a débuté lundi dernier à Alger.

A l'occasion de la tenue de la deuxième phase du dialogue intermalien dans le cadre du processus d'Alger, le ministère des Affaires étrangères a convié les délégations à assister à la présentation de la dernière création de l'Orchestre symphonique national "Shérazed", en présence des membres du gouvernement et le corps diplomatique accrédité à Alger. La soirée co-organisée avec le ministère de la culture se voulait "un moment de convivialité, une occasion de cultiver les affinités et de célébrer l'art et la beauté en tant que patrimoine", a relevé une jeune diplomate dans l'allocution de bienvenue, lue au nom du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. Avant cela, une minute de silence, "comme geste symbolique de reconnaiss-



sance", a été observée en hommage aux deux diplomates, Boualem Saies et Tahar Touati, qui ont perdu la vie à la suite de leur enlèvement par un groupe terroriste à Gao en avril 2012. Dans ce mot de bienvenue, le ministre des Affaires étrangères a réitéré aux "dignes représentants de l'Algérie

du Mali", la disponibilité de l'Algérie à les accompagner dans leur œuvre de réconciliation nationale. "Le gouvernement algérien, sous la haute supervision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ne ménagera aucun effort pour les accompagner dans cette œuvre historique de réconciliation nationale et d'édification de la paix et de réalisation de la sécurité et de la prospérité pour tous".

Il a considéré que ces représentants maliens se sont donnés rendez-vous, une nouvelle fois, pour "baliser le chemin qui

conduira vers la paix" et esquisser les contours futurs d'un "Mali uni et solidaire, riche de sa diversité, un Mali à la hauteur des aspirations de son peuple".

La symphonie *Shérazed*, exécutée par une soixantaine de musiciens chevronnés dirigé par le maestro Amine Kouider, se compose de six partitions musicales à travers lesquelles l'assistance a voyagé du Moyen-Orient mythique vers l'universel avec une halte andalouse aux couleurs algéroises.

COOPÉRATION BILATÉRALE

Le Kenya veut renforcer ses relations avec l'Algérie

Le Kenya espère renforcer davantage ses relations avec l'Algérie dans les domaines sécuritaires et économiques, a déclaré mardi à Nairobi le président kenyan, Uhuru Kenyatta.

"Nous espérons voir se développer les relations entre le Kenya et l'Algérie notamment dans le domaine de la lutte contre le terrorisme", a indiqué à la presse M. Kenyatta à l'issue d'un entretien avec le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, tenu en marge du sommet du Conseil de la paix et de la sécurité de l'Union africaine. Abdelmalek Sellal

représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à ce sommet.

"Nous espérons également travailler avec l'Algérie pour son expérience avérée dans la lutte contre le fléau du terrorisme afin de consolider la sécurité au Kenya", a-t-il ajouté.

Les entretiens ont porté aussi sur le renforcement des relations dans le domaine du gaz et du pétrole.

Le président Kenyatta a indiqué que l'ouverture prochaine d'une ambassade du Kenya en Algérie "boostera encore plus" la coopération bilatérale.

Sellal s'entretient avec le président du Kenya

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu mardi à Nairobi (Kenya) avec le président kenyan, Uhuru Kenyatta.

Sellal représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au sommet du Conseil de la paix et de la

sécurité de l'Union africaine qui s'est tenu mardi dans la capitale du Kenya.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

COOPÉRATION DANS L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

L'Algérie et la Russie signeront un accord

L'Algérie et la Russie vont signer mercredi à Alger "un accord de coopération dans le domaine de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, indique le ministère de l'Énergie" dans un communiqué.

La "signature de cet accord est prévue à l'occasion de la visite à Alger du Président-directeur général de la Corporation d'Etat russe de l'énergie atomique" (Rosatom) Sergueï Kirienko, précise la même source.

Lors de son séjour en Algérie, le P-DG de Rosatom rencontrera le ministre de l'Énergie Youcef Yousfi et des respons-

ables du Commissariat à l'énergie atomique. Youcef Yousfi avait déjà annoncé que l'Algérie compte "construire sa première centrale nucléaire en 2025 pour faire face à une forte demande d'électricité".

Ce projet s'inscrit dans le cadre de diversification du bouquet énergétique national et qui tend à limiter le recours aux énergies fossiles.

Les pouvoirs publics tablent, à l'horizon 2030, sur une contribution des énergies renouvelables, qui tournerait autour du tiers de la production nationale d'électricité.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

Saisie de 3,3 tonnes de kif traité à Tlemcen

Les agents des Douanes ont saisi, mardi dans la wilaya de Tlemcen, 3.369 kilos de kif traité, indique un communiqué émanant de la direction régionale des Douanes de Tlemcen.

Cette opération s'est effectuée après une course-poursuite d'un camion par les éléments de la brigade mobile des Douanes de Ghazaouet, lors d'une patrouille au niveau du tronçon reliant les lieux dits Sidi-Brahim et Mezaourou dans la daïra de Nedroma, selon la même source. Cette quantité de drogue, provenant du Maroc, était conditionnée dans 132 sacs. La valeur de la

"marchandise" prohibée et du moyen de transport saisis est estimée à 202.944.200 DA et l'amende douanière à plus de 2,02 milliards.

